Parlement européen
2024-2029

Commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire

2026/2666(RSP)

29.06.2026

AMENDEMENTS
1 - 200

Projet de proposition de résolution
Lídia Pereira, Heléne Fritzon, Marie-Luce Brasier-Clain, Alexandr Vondra, Emma Wiesner, Pär Holmgren, Lynn Boylan, Anja Arndt
(PE786.880v01-00)

Conférence des Nations unies sur les changements climatiques 2026 à Antalya, en Turquie (COP31)

AM_Com_NonLegRDAmendement 1
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la décision (UE) 2016/590 du Conseil du 11 avril 2016 relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord de Paris conclu au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques[1 bis], et la décision (UE) 2016/1841 du Conseil du 5 octobre 2016 relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de Paris adopté au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques[1 ter],
	[1 bis] JO L 103 du 19.4.2016, p. 1–2.
	[1 ter] JO L 282 du 19.10.2016, p. 1–3.

Or. en

Amendement 2
Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs adopté en septembre 2023 au titre du PNUE[1 bis],
	[1 bis] https://www.chemicalsframework.org/pag

e/text-global-framework-chemicals

Or. en

Amendement 3
Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Visa 5 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la première conférence internationale du cadre mondial relatif aux produits chimiques, qui se tiendra du 16 au 20 novembre 2026 à Genève,

Or. en

Amendement 4
Lídia Pereira

Projet de proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la feuille de route de Bakou sur l'adaptation, adoptée lors de la COP29, qui définit le programme de travail mondial en matière d'adaptation pour la période 2026-2028 et établit le cadre permettant de faire progresser les efforts d'adaptation nationaux et collectifs en vue du prochain bilan mondial en vertu de l'accord de Paris,

Or. en

Amendement 5
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du [...] 2026 sur la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de développement durable dans la perspective du forum politique de haut niveau de 2026,	***supprimé***

Or. en

Amendement 6
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu la loi européenne sur le climat[2] récemment modifiée, qui introduit un objectif climatique contraignant à l'échelle de l'Union visant une réduction nette des émissions de GES de 90 % par rapport aux niveaux de 1990, assorti des flexibilités et mécanismes de réexamen connexes,	– vu la loi européenne sur le climat[2] récemment modifiée, qui introduit un objectif climatique contraignant à l'échelle de l'Union visant une réduction nette des émissions de GES de 90 % par rapport aux niveaux de 1990, assorti des flexibilités et mécanismes de réexamen connexes ***prévoyant le recours à hauteur de 5 % à des crédits internationaux***,
[2] Règlement (UE) 2026/667 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2026 modifiant le règlement (UE) 2021/1119 en ce qui concerne l'établissement d'un objectif intermédiaire de l'Union en matière de climat pour 2040 (JO L, 2026/667, 18.3.2026, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2026/667/oj).	[2] Règlement (UE) 2026/667 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2026 modifiant le règlement (UE) 2021/1119 en ce qui concerne l'établissement d'un objectif intermédiaire de l'Union en matière de climat pour 2040 (JO L, 2026/667, 18.3.2026, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2026/667/oj).

Or. en

Amendement 7

Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 18

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 28 novembre 2019 sur l'urgence climatique et environnementale[4],	***supprimé***

[4] JO C 232 du 16.6.2021, p. 28.

Or. en

Amendement 8
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 21

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal adopté à l'occasion de la 15e réunion de la conférence des parties à la convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP15-CDB), et la 16e convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP16-CDB),	***supprimé***

Or. en

Amendement 9
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Visa 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*

– vu la décision 16/22 de la convention sur la diversité biologique, qui souligne que la conservation et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, y compris les populations d'animaux sauvages, constituent des solutions efficaces pour l'atténuation du changement climatique, l'adaptation à celui-ci et la réduction des risques de catastrophe,

Or. en

Amendement 10
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Visa 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution 8.039 de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) du 10 octobre 2025, intitulée «Mobilising the role of wild animals in ecosystems as a climate solution» (Mobiliser le rôle des animaux sauvages dans les écosystèmes comme solution face au changement climatique),

Or. en

Amendement 11
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 22

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	***supprimé***

marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (accord BBNJ),

Or. en

Amendement 12
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 23

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2018 sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, son rapport spécial sur les changements climatiques et les terres émergées, son rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans un climat en évolution et son sixième rapport d'évaluation,	***supprimé***

Or. en

Amendement 13
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 27

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2024/1787 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 concernant la réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie et modifiant le règlement (UE) 2019/942[5],	***supprimé***

[5] JO L, 2024/1787, 15.7.2024, ELI: https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1787/oj?eliuri=eli%3Areg%3A2024%3A1787%3Aoj&locale=fr.

Or. en

Amendement 14
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Visa 27 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs adopté lors de la cinquième conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, organisée par le PNUE en septembre 2023,

Or. en

Amendement 15
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/1252 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre visant à garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques[1 bis],

[1 bis] JO L, 2024/1252, 3.5.2024, ELI: https://eur-lex.europa.eu/legal-

content/FR/TXT/HTML/?uri=OJ:L_2024 01252

Or. en

Amendement 16
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 30 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la Banque mondiale intitulé «State and Trends of Carbon Pricing 2025» (État et tendances de la tarification du carbone 2025)[1 bis],
	[1 bis] Banque mondiale. 2025. State and Trends of Carbon Pricing 2025 (État et tendances de la tarification du carbone 2025). © Banque mondiale, Washington DC. http://hdl.handle.net/10986/43277

Or. en

Amendement 17
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 31

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu la résolution 41/21 du Conseil des droits de l'homme des Nations unies du 12 juillet 2019 intitulée «Droits de l'homme et changements climatiques»,	***supprimé***

Or. en

Amendement 18
Lynn Boylan, Jonas Sjöstedt, Catarina Martins, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Visa 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice le 23 juillet 2025 sur les obligations des États en matière de changement climatique, qui a précisé que les États ont, en vertu du droit international, des obligations contraignantes visant à prévenir tout dommage important au système climatique, à protéger les générations actuelles et futures contre les effets préjudiciables liés au changement climatique et à coopérer de bonne foi afin de garantir une action efficace pour le climat,

Or. en

Amendement 19
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution
Visa 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention d'Aarhus et les droits d'accès à l'information, de participation du public au processus décisionnel et d'accès à la justice en matière d'environnement qu'elle garantit,

Or. en

Amendement 20
Alexandr Vondra

au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport mondial de l'OCDE sur la dette de 2026, intitulé «Soutenir la résilience d'un marché de la dette sous une tension croissante»[1 bis],
	[1 bis] OCDE (2026), Rapport mondial sur la dette 2026: Soutenir la résilience d'un marché de la dette sous une tension croissante, Éditions de l'OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/publications/rapport-sur-la-dette-mondiale-2026-version-abregee_874315d7-fr.html

Or. en

Amendement 21
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Visa 31 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 20 mai 2026 entérinant l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur les obligations des États en matière de changement climatique, qui a réaffirmé que la protection du système climatique constitue une obligation juridique en vertu du droit international et a appelé à renforcer la coopération internationale et à accélérer l'action climatique,

Or. en

Amendement 22
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution
Visa 31 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le principe du «pollueur-payeur» tel qu'il est reconnu par les cadres politiques existants de la CCNUCC et de l'Union européenne,

Or. en

Amendement 23
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution
Visa 31 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'évaluation européenne des risques climatiques et l'analyse des tendances en matière de climat et de sécurité réalisées par l'Agence européenne pour l'environnement à la demande de l'Union européenne, qui mettent en évidence les mécanismes par lesquels le changement climatique aggrave les risques pour la sécurité,

Or. en

Amendement 24
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Visa 32

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
– vu la déclaration sur la transition	***supprimé***

juste adoptée le 4 novembre 2021 lors de la COP26,

Or. en

Amendement 25
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Considérant A

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Parlement européen a déclaré une urgence climatique et environnementale, et qu'il s'est engagé à agir sans délai pour contenir cette menace;	A. considérant que le Parlement européen a déclaré ***en 2019*** une urgence climatique et environnementale, et qu'il s'est engagé à agir sans délai pour contenir cette menace;

Or. en

Amendement 26
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'accès à un environnement propre, sain et durable est un droit de l'homme universel et que l'article 37 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne consacre la garantie de la protection de l'environnement par le droit de l'Union;

Or. en

Amendement 27
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Considérant C

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que, selon le rapport 2025 du PNUE[9] sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions***,*** la pleine mise en œuvre des CDN ***non conditionnelles effectuées dans le cadre*** de l'accord de Paris ***pour 2030 mettrait le monde en bonne voie pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 2,5*** ℃ ***au cours de ce siècle, et que la pleine mise en œuvre des CDN conditionnelles limiterait la hausse de la température à 2,3*** ℃;	C. considérant que, selon le ***«***rapport 2025 ***Off target»*** du PNUE[9] sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions***: les projections relatives au réchauffement planétaire pour ce siècle, fondées sur*** la pleine mise en œuvre des ***contributions déterminées au niveau national (***CDN***), s'établissent désormais entre 2,3 et 2,5 °C, tandis que celles fondées sur les politiques actuellement en vigueur s'élèvent à 2,8 °C. Ces chiffres sont à comparer aux 2,6 - 2,8 °C et 3,1 °C indiqués dans le rapport de l'année dernière. Les mises à jour de la méthode expliquent toutefois une amélioration de 0,1 °C, tandis que le retrait annoncé des États-Unis*** de l'accord de Paris ***annulera un gain supplémentaire de 0,1 °C, de sorte que les nouvelles CDN n'ont eu qu'un effet marginal. Les pays sont encore loin d'atteindre l'objectif fixé par l'accord de Paris, qui consiste à limiter le réchauffement bien en dessous de 2*** °C***, tout en poursuivant leurs efforts pour rester en dessous de 1,5*** °C;
[9] Rapport du PNUE, 4 novembre 2025, Emissions Gap Report 2025: Off Target (rapport 2025 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions: À côté de la cible).	***[9] Rapport du PNUE, 4 novembre 2025, Emissions Gap Report 2025: Off Target (rapport 2025 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions: À côté de la cible).***

Or. en

Amendement 28
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Considérant D

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que selon les projections du rapport de synthèse 2025 sur les CDN[10], le niveau total des émissions mondiales de GES en 2030 devrait être inférieur de 6 % à celui de 2019; que dans les scénarios d'un réchauffement limité à 1,5 °C, les émissions de GES doivent, d'ici 2030, être inférieures de 43 % au niveau de 2019;	D. considérant que selon les projections du rapport de synthèse 2025 sur les CDN[10], le niveau total des émissions mondiales de GES en 2030 devrait être inférieur de 6 % à celui de 2019; que dans les scénarios d'un réchauffement limité à 1,5 °C, les émissions de GES doivent, d'ici 2030, être ***au moins*** inférieures de 43 % au niveau de 2019;
[10] Secrétariat de la CCNUCC, 28 octobre 2025, rapport de synthèse sur les contributions déterminées au niveau national au titre de l'accord de Paris.	[10] Secrétariat de la CCNUCC, 28 octobre 2025, rapport de synthèse sur les contributions déterminées au niveau national au titre de l'accord de Paris.

Or. en

Amendement 29
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'atelier de 2020, organisé conjointement par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur la biodiversité et le changement climatique, a souligné que la réintroduction d'espèces clés peut présenter des avantages tant pour la biodiversité que pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique; que les données scientifiques montrent que les animaux sauvages assurent des fonctions écosystémiques essentielles qui apportent des solutions fondées sur la nature pour l'atténuation du changement climatique et la résilience

des écosystèmes, notamment en contribuant au renouvellement des forêts, à la fertilité des sols, au cycle des nutriments et à la réduction du risque d'incendie;

Or. en

Amendement 30
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Considérant E

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la législation de l'Union fixe un objectif de réduction d'au moins 55 % pour les émissions nettes de GES d'ici 2030, et un objectif de réduction de 90 % d'ici 2040 par rapport aux niveaux de ***1991***, assortis des flexibilités associées;	E. considérant que la législation de l'Union fixe un objectif ***ambitieux*** de réduction d'au moins 55 % pour les émissions nettes de GES d'ici 2030, et un objectif de réduction de 90 % d'ici 2040 par rapport aux niveaux de ***1990***, assortis des flexibilités associées ***de 5 % liées au recours à des crédits internationaux, et prévoit la réalisation de la neutralité climatique d'ici à 2050, sans tenir compte, entre autres, de la diversité des contextes et des situations nationales, notamment de la base industrielle et du bouquet énergétique, des problèmes et obstacles mondiaux, de l'accès limité à des financements abordables et prévisibles, des écarts technologiques et des contraintes de capacités***;

Or. en

Amendement 31
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique recommande d'éliminer intégralement et de toute urgence les subventions aux combustibles fossiles dans l'Union, conformément aux engagements existants; que le 8e programme d'action pour l'environnement (PAE) exige la définition d'un délai clair pour mettre fin à ces subventions conformément à cette ambition climatique;

Or. en

Amendement 32
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Considérant F

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que, d'après le rapport conjoint du service Copernicus concernant le changement climatique et de l'OMM, 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température mondiale supérieure, selon les estimations, de 1,4 °C aux niveaux préindustriels[11];	F. considérant que, d'après le rapport conjoint du service Copernicus concernant le changement climatique et de l'OMM, 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température mondiale supérieure, selon les estimations, de 1,4 °C aux niveaux préindustriels[11]; ***que, selon les conclusions du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT), les 11 dernières années ont été les 11 années les plus chaudes jamais enregistrées, et que les années 2023 à 2025 ont été les trois années les plus chaudes jamais enregistrées, avec une température mondiale qui, pour la toute première fois, a dépassé en moyenne de plus de 1,5 °C le niveau préindustriel sur une période de trois ans[1 bis];***
	[1 bis] Centre européen pour les prévisions

	météorologiques à moyen terme, 2026, https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fclimate.copernicus.eu%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2026-01%2F2025_Global_Climate_Highlights_PR_French_0.docx&wdOrigin=BROWSELINK
[11] Service Copernicus concernant le changement climatique et OMM, 2026, European State of the Climate 2025 (rapport 2025 sur l'état du climat en Europe).	[11] Service Copernicus concernant le changement climatique et OMM, 2026, European State of the Climate 2025 (rapport 2025 sur l'état du climat en Europe).

Or. en

Amendement 33
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Considérant F

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que, d'après le rapport conjoint du service Copernicus concernant le changement climatique et de l'OMM, 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température mondiale supérieure, selon les estimations, de 1,4 °C aux niveaux préindustriels[11];	F. considérant que, d'après le rapport conjoint du service Copernicus concernant le changement climatique et de l'OMM, 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température mondiale supérieure, selon les estimations, de 1,4 °C aux niveaux préindustriels ***et que, d'après les estimations issues des observations par satellite, les concentrations atmosphériques moyennes mondiales de CO_2 et de CH_4 ont continué d'augmenter en 2025***[11];
[11] Service Copernicus concernant le changement climatique et OMM, 2026, European State of the Climate 2025 (rapport 2025 sur l'état du climat en Europe).	[11] Service Copernicus concernant le changement climatique et OMM, 2026, European State of the Climate 2025 (rapport 2025 sur l'état du climat en Europe).

Or. en

Amendement 34
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la future présidence de la COP31 a lancé un programme d'action mondial pour le climat visant à combler le déficit de mise en œuvre de l'accord de Paris grâce à des objectifs de transformation concrets, mesurables et à l'échelle de l'ensemble de l'économie, notamment en augmentant rapidement la part de l'électrification dans la demande énergétique finale, en réduisant de manière significative la production de déchets et les émissions de méthane qui y sont associées, en favorisant une industrialisation verte par le soutien à l'économie circulaire, et en améliorant sensiblement l'efficacité énergétique des bâtiments, pilier essentiel de villes neutres sur le plan climatique et résilientes; que ces objectifs soulignent que la prochaine phase de l'action mondiale en faveur du climat doit marquer un tournant décisif, passant de la prise d'engagements à une mise en œuvre à grande échelle dans tous les secteurs de l'économie;

Or. en

Amendement 35
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que le besoin urgent de supprimer progressivement les subventions en faveur des combustibles fossiles dans l'ensemble de l'Union est essentiel pour s'aligner sur l'objectif visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, comme l'a souligné le conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique; que le 8e programme d'action pour l'environnement (PAE) exige la définition d'un délai clair pour mettre fin à ces subventions conformément à cette ambition climatique; que de nombreux États membres doivent encore adopter des plans ou des calendriers concrets pour atteindre cet objectif; que l'octroi continu de subventions en faveur des combustibles fossiles compromet la transition vers les énergies renouvelables, fausse la répartition équitable des ressources et remet en cause la capacité de l'Union à respecter ses engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris;

Or. en

Amendement 36
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que l'Union a co-lancé l'engagement mondial concernant le méthane (GMP) lors de la COP26 afin de réduire les émissions de méthane de 30 % en 2030 par rapport aux niveaux de 2020; que le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies a lancé un appel mondial à l'action sur le

méthane, mettant l'accent sur les secteurs des déchets, de l'agriculture et, en particulier, du charbon, du pétrole et du gaz;

Or. en

Amendement 37
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Considérant F quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies. considérant que la Commission européenne, la présidence de la COP30, la présidence de la COP31, la présidence de la COP32, le Canada, les Philippines, la République de Corée, le Royaume-Uni, l'Agence internationale de l'énergie et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, en collaboration avec les plus grands acteurs de l'industrie, ont lancé «Electrify Now», une plateforme mondiale visant à accélérer l'électrification de l'économie mondiale;

Or. en

Amendement 38
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Considérant F sexies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	F sexies. considérant que la conservation, la protection et la restauration de la nature et des écosystèmes sont essentielles pour

atteindre l'objectif de température fixé dans l'accord de Paris, notamment en redoublant d'efforts pour stopper et inverser la déforestation et la dégradation des forêts d'ici à 2030;

Or. en

Amendement 39
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Considérant G

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que sept des neuf limites planétaires ont été dépassées selon le rapport du Stockholm Resilience Centre intitulé «Planetary Health Check 2025» (bilan de santé 2025 de la planète)[12];	***supprimé***

[12] Stockholm Resilience Centre, 2025, rapport «Planetary Health Check».

Or. en

Amendement 40
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Considérant G

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que sept des neuf limites planétaires ont été dépassées selon le rapport du Stockholm Resilience Centre intitulé «Planetary Health Check 2025» (bilan de santé 2025 de la planète)[12];	G. considérant que sept des neuf limites planétaires ont été dépassées selon le rapport du Stockholm Resilience Centre intitulé «Planetary Health Check 2025» (bilan de santé 2025 de la planète)[12]***, y compris la limite relative au changement climatique***;

[12] Stockholm Resilience Centre, 2025, rapport «Planetary Health Check».

[12] Stockholm Resilience Centre, 2025, rapport «Planetary Health Check».

Or. en

Amendement 41
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que l'énergie nucléaire représente actuellement environ un quart de la production d'électricité de l'Union européenne et qu'elle est reconnue par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comme l'une des technologies à faibles émissions de CO_2 susceptibles de contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C; que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a souligné qu'il est nécessaire au moins de doubler les capacités nucléaires mondiales d'ici à 2050 pour parvenir à des émissions nettes nulles;

Or. en

Amendement 42
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Viktória Ferenc, Jorge Buxadé Villalba, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. Considérant que l'énergie nucléaire est reconnue comme une énergie bas carbone par le Groupe d'experts intergouvernemental sur

l'évolution du climat (GIEC) et qu'elle est intégrée dans tous les scénarii mondiaux visant à atteindre la neutralité carbone en 2050;

Or. fr

Amendement 43
Danuše Nerudová

Projet de proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les solutions fondées sur la nature, notamment la protection, la restauration et la gestion durable des écosystèmes tels que les forêts, les zones humides et les tourbières, constituent des moyens économiques et scientifiquement éprouvés de réaliser les objectifs en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci;

Or. en

Amendement 44
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant qu'en juin 2026, les coprésidents de la COP31, l'Australie et la Turquie ont fait part de leur intention de fixer, lors de la COP31, un objectif mondial d'électrification de 35 % d'ici à 2035;

Or. en

Amendement 45
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant qu'il existe de nombreuses études sur les pertes économiques considérables résultant de chaque degré supplémentaire de réchauffement;

Or. en

Amendement 46
Danuše Nerudová

Projet de proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que la fréquence et l'intensité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les inondations, les incendies de forêt, les sécheresses et les vagues de chaleur, causent des dommages humanitaires, économiques et environnementaux dévastateurs dans toute l'Union, touchant de manière disproportionnée les communautés rurales, les petites villes et les régions dont les capacités de préparation et de relèvement sont limitées;

Or. en

Amendement 47
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution

Considérant G ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que les modes de consommation des citoyens de l'Union épuisent de manière disproportionnée la capacité de la Terre à régénérer les ressources naturelles, alors que l'humanité aurait besoin de 3 planètes pour subvenir à ses besoins à ce rythme de consommation, contre 1,7 planète selon le rythme de consommation moyen mondial;

Or. en

Amendement 48
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que le Sud global, en particulier les pays les moins avancés et les petites nations insulaires en développement, subissent les conséquences les plus graves du changement climatique; que les peuples autochtones, les minorités, les femmes et les jeunes générations sont confrontés à des effets disproportionnés du changement climatique; que l'Union et d'autres pays industrialisés ont les obligations les plus importantes en raison de leur responsabilité historique;

Or. en

Amendement 49
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 1

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
État du climat mondial et nécessité d'une action urgente dans la perspective de la COP31 à Antalya	***Actions*** dans la perspective de la COP31 à Antalya

Or. en

Amendement 50
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis, Jeannette Baljeu

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que 2025 a été l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que chacune des 10 années écoulées figure parmi les 10 années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que l'Europe est le continent qui connaît le réchauffement le plus rapide au monde;	1. souligne que 2025 a été l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que chacune des 10 années écoulées figure parmi les 10 années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que l'Europe est le continent qui connaît le réchauffement le plus rapide au monde; ***met en garde contre les graves conséquences du phénomène climatique mondial appelé «El Niño», qui, selon les prévisions, devrait être exceptionnellement intense en 2026 et 2027, avec des répercussions humanitaires de plus en plus graves, notamment sur la sécurité alimentaire et la disponibilité de l'eau;***

Or. en

Amendement 51
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que 2025 a été l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que chacune des 10 années écoulées figure parmi les 10 années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que l'Europe est le continent qui connaît le réchauffement le plus rapide au monde;	1. souligne que 2025 a été l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que chacune des 10 années écoulées figure parmi les 10 années les plus chaudes jamais enregistrées; souligne que l'Europe est le continent qui connaît le réchauffement le plus rapide au monde ***et qu'elle a donc tout intérêt à mener une action climatique ambitieuse***;

Or. en

Amendement 52
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne qu'il importe de veiller à ce que l'initiative «Net Zero Nuclear» lancée lors de la COP28 fasse partie intégrante de l'accord final de la COP31, conformément à l'article 4 du règlement (UE) 2024/1735 et à l'article 2 du règlement (UE) 2024/795;

Or. en

Amendement 53
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que, pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C avec un dépassement nul ou minimal, des	2. reconnaît que, pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C avec un dépassement nul ou minimal, des

réductions sensibles, rapides et durables des émissions mondiales de GES s'imposent, à hauteur de 43 % d'ici à 2030 et de 60 % d'ici à 2035 par rapport au niveau de 2019, pour parvenir à zéro émission nette de GES dans le monde d'ici à 2050;	réductions sensibles, rapides et durables des émissions mondiales de GES s'imposent, à hauteur de 43 % d'ici à 2030 et de 60 % d'ici à 2035 par rapport au niveau de 2019, pour parvenir à zéro émission nette de GES dans le monde d'ici à 2050***, puis à des émissions nettes négatives après 2050***; ***reconnaît que la réalisation de ces objectifs passe également par d'importants efforts de remise en état du milieu naturel et par des mesures visant à protéger et à renforcer nos puits de carbone;***

Or. en

Amendement 54
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. rappelle que l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a confirmé que les dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées et que la température mondiale avoisine ou dépasse temporairement, sur une base annuelle, le seuil de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, tandis que les tendances de réchauffement à long terme continuent de s'accentuer; prend également note des conclusions du sixième rapport d'évaluation (AR6) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), selon lesquelles l'influence humaine est sans équivoque le principal facteur à l'origine du réchauffement observé et que les budgets carbone restants compatibles avec l'objectif de 1,5 °C s'épuisent rapidement;

Or. en

Amendement 55
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. s'inquiète du fait que, selon le rapport de synthèse 2025 sur les CDN, la mise en œuvre intégrale de toutes les CDN récemment soumises, y compris tous les éléments conditionnels, ne permettrait de réduire les émissions mondiales de GES que de 19 à 24 % d'ici à 2035 par rapport au niveau de 2019;

Or. en

Amendement 56
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne le rôle crucial joué par le multilatéralisme pour répondre à la nécessité d'une action urgente; invite toutes les parties à réaffirmer leur engagement en faveur du multilatéralisme;

Or. en

Amendement 57
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution	*Amendement*

3. relève que l'échéance de février 2025 pour la présentation des CDN fixant des objectifs pour 2035 n'a pas été respectée par la grande majorité des parties, y compris l'Union, seule une fraction des parties ayant présenté leurs objectifs dans le délai initial; se félicite que, à la COP30 de Belém, 108 pays produisant ensemble 71 % des émissions mondiales aient finalement présenté de nouvelles CDN, tout en reconnaissant que des lacunes importantes subsistent; invite toutes les parties qui n'ont pas encore présenté ou mis à jour leurs CDN à le faire sans plus tarder et à veiller à ce que leurs CDN soient suffisamment ambitieuses et alignées sur les résultats du premier bilan mondial;	3. relève que l'échéance de février 2025 pour la présentation des CDN fixant des objectifs pour 2035 n'a pas été respectée par la grande majorité des parties, y compris l'Union, seule une fraction des parties ayant présenté leurs objectifs dans le délai initial; se félicite que, à la COP30 de Belém, 108 pays produisant ensemble 71 % des émissions mondiales aient finalement présenté de nouvelles CDN, tout en reconnaissant que des lacunes importantes subsistent; invite toutes les parties qui n'ont pas encore présenté ou mis à jour leurs CDN à le faire sans plus tarder et à veiller à ce que leurs CDN soient suffisamment ambitieuses et alignées sur les résultats du premier bilan mondial; ***demande que toutes les CDN prennent en considération les objectifs de création d'emplois décents, d'une transition juste pour tous, ainsi que les aspects liés à la mobilité humaine, y compris les déplacements de population liés au climat et la mobilité humaine en tant que stratégie d'adaptation;***

Or. en

Amendement 58
Alexandr Vondra

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
3. relève que l'échéance de février 2025 pour la présentation des CDN fixant des objectifs pour 2035 n'a pas été respectée par la grande majorité des parties, y compris l'Union, seule une fraction des parties ayant présenté leurs objectifs dans le délai initial; se félicite que, à la COP30 de Belém, 108 pays produisant ensemble 71 % des émissions mondiales aient finalement présenté de nouvelles CDN, tout en reconnaissant que	3. relève que l'échéance de février 2025 pour la présentation des CDN fixant des objectifs pour 2035 n'a pas été respectée par la grande majorité des parties, y compris l'Union, seule une fraction des parties ayant présenté leurs objectifs dans le délai initial; se félicite que, à la COP30 de Belém, 108 pays produisant ensemble 71 % des émissions mondiales aient finalement présenté de nouvelles CDN, tout en reconnaissant que

des lacunes importantes subsistent; ***invite toutes les parties qui n'ont pas encore présenté ou mis à jour leurs CDN à le faire sans plus tarder et à veiller à ce que leurs CDN soient suffisamment ambitieuses et alignées sur les résultats du premier bilan mondial;***	des lacunes importantes subsistent;

Or. en

Amendement 59
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
3. ***relève*** que l'échéance de février 2025 pour la présentation des CDN fixant des objectifs pour 2035 ***n'a*** pas été respectée par la grande majorité des parties, y compris l'Union, seule une fraction des parties ayant présenté leurs objectifs dans le délai initial; se félicite que, à la COP30 de Belém, 108 pays produisant ensemble 71 % des émissions mondiales aient finalement présenté de nouvelles CDN, tout en reconnaissant que des lacunes importantes subsistent; invite toutes les parties qui n'ont pas encore présenté ou mis à jour leurs CDN à le faire sans plus tarder et à veiller à ce que leurs CDN soient suffisamment ambitieuses et alignées sur les résultats du premier bilan mondial;	3. ***déplore*** que l'échéance de février 2025 pour la présentation des CDN fixant des objectifs pour 2035 ***n'ait*** pas été respectée par la grande majorité des parties, y compris l'Union, seule une fraction des parties ayant présenté leurs objectifs dans le délai initial; se félicite que, à la COP30 de Belém, 108 pays produisant ensemble 71 % des émissions mondiales aient finalement présenté de nouvelles CDN, tout en reconnaissant que des lacunes importantes subsistent; invite toutes les parties qui n'ont pas encore présenté ou mis à jour leurs CDN à le faire sans plus tarder et à veiller à ce que leurs CDN soient suffisamment ambitieuses et alignées sur les résultats du premier bilan mondial;

Or. en

Amendement 60
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation liées aux conclusions du bilan mondial s'inscrit dans des contextes nationaux et régionaux variés; souligne l'existence de difficultés et d'obstacles persistants à la mise en œuvre des volets du bilan mondial liés à l'atténuation, notamment les écarts technologiques, les contraintes de capacités, l'accès limité aux ressources matérielles, les coûts de financement et les problèmes structurels plus généraux;

Or. en

Amendement 61
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que la COP31 ***marque une*** phase ***importante*** de mise en œuvre à la suite des mandats établis dans le prolongement du bilan mondial et qu'un effort collectif et de nouvelles mesures concrètes ***de la part de toutes les parties sont nécessaires*** pour combler l'écart en matière d'émissions, les principaux émetteurs assumant une responsabilité particulière à cet égard;	5. souligne que la COP31 ***a mis en évidence des divergences majeures et les limites de la*** phase de mise en œuvre à la suite des mandats établis dans le prolongement du bilan mondial et qu'un effort collectif et de nouvelles mesures concrètes pour combler l'écart en matière d'émissions ***sont nécessaires***, les principaux émetteurs assumant une responsabilité particulière à cet égard ***et se heurtant aux tensions mondiales et aux limites du multilatéralisme***;

Or. en

Amendement 62
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que la COP31 marque une phase importante de mise en œuvre à la suite des mandats établis dans le prolongement du bilan mondial et qu'un effort collectif et de nouvelles mesures concrètes de la part de toutes les parties sont nécessaires pour combler l'écart en matière d'émissions, les principaux émetteurs assumant une responsabilité particulière à cet égard;	5. souligne que la COP31 marque une phase importante de mise en œuvre à la suite des mandats établis dans le prolongement du bilan mondial et qu'un effort collectif et de nouvelles mesures concrètes de la part de toutes les parties sont nécessaires pour combler l'écart en matière d'émissions, les principaux émetteurs ***et les émetteurs historiques*** assumant une responsabilité particulière à cet égard;

Or. en

Amendement 63
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. prend acte du fait que la COP31 marquera le lancement du prochain processus de bilan mondial; souligne qu'il importe que le bilan mondial s'appuie sur les meilleures données scientifiques disponibles; soutient un calendrier permettant d'intégrer la publication du septième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans l'élaboration du bilan mondial; souligne que le cadre du bilan mondial doit intégrer des dimensions intersectorielles telles que l'égalité de genre, les droits de l'homme, l'inclusion sociale et la protection des écosystèmes;

Or. en

Amendement 64
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle que lors du premier bilan mondial, les parties à la CCNUCC se sont elles-mêmes engagées à contribuer à l'effort mondial visant à tripler la capacité d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale et à doubler le taux annuel moyen d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030; reste préoccupé par l'insuffisance des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs; souligne qu'il est essentiel que la COP31 s'appuie sur ces objectifs et prenne des décisions concrètes en ce qui concerne leur réalisation ainsi que des mesures supplémentaires si un déficit d'ambition persiste;

Or. en

Amendement 65
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
6. ***déplore vivement*** la décision du gouvernement américain de se retirer, pour la deuxième fois, de l'accord de Paris; ***invite de nouveau les États-Unis à reconsidérer leur retrait et à contribuer équitablement à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique et à soutenir le financement mondial de la lutte contre le changement climatique***	6. ***prend acte de*** la décision du gouvernement américain de se retirer, pour la deuxième fois, de l'accord de Paris;

conformément à l'accord de Paris, notamment au regard de leur responsabilité, compte tenu de leurs émissions cumulées passées de GES;

Or. en

Amendement 66
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
6. déplore vivement la décision du gouvernement américain de se retirer, pour la deuxième fois, de l'accord de Paris; invite de nouveau les États-Unis à reconsidérer leur retrait et à contribuer équitablement à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique et à soutenir le financement mondial de la lutte contre le changement climatique conformément à l'accord de Paris, notamment au regard de leur responsabilité, compte tenu de leurs émissions cumulées passées de GES;	6. déplore vivement la décision du gouvernement américain de se retirer, pour la deuxième fois, de l'accord de Paris; invite de nouveau les États-Unis à reconsidérer leur retrait et à contribuer équitablement à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique et à soutenir le financement mondial de la lutte contre le changement climatique conformément à l'accord de Paris, notamment au regard de leur responsabilité, compte tenu de leurs émissions cumulées passées de GES; ***souligne la responsabilité particulière qui incombe à l'Union, ainsi que son intérêt stratégique à jouer un rôle de premier plan et à rétablir la confiance dans l'action mondiale en faveur du climat;***

Or. en

Amendement 67
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*

6 bis. se félicite du lancement du programme d'action mondial de la présidence de la COP31 et de l'annonce selon laquelle la COP31 sera l'occasion de négocier un certain nombre d'objectifs clairs et mesurables; soutient pleinement l'objectif visant à accélérer la transition vers les énergies propres en augmentant le taux d'électrification à l'échelle mondiale; soutient pleinement la fixation d'objectifs de réduction des déchets à l'échelle mondiale, y compris les émissions de méthane issues des déchets, dans la perspective d'une société «zéro déchet»; soutient pleinement l'objectif visant à promouvoir une industrialisation verte et à soutenir l'économie circulaire en augmentant le taux mondial d'utilisation circulaire des matériaux; soutient pleinement la fixation d'objectifs visant à réduire l'intensité de la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment; invite toutes les parties à contribuer à la définition d'objectifs ambitieux et à s'engager pleinement à leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 68
Lídia Pereira

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. reconnaît toutefois que le retrait du gouvernement des États-Unis de l'accord de Paris n'a eu qu'une incidence limitée sur la trajectoire globale des ambitions climatiques mondiales, la grande majorité des pays ayant maintenu et renforcé leurs engagements en faveur des objectifs de l'Accord; reconnaît en outre que, malgré la position du gouvernement fédéral, un nombre

important d'États, de villes et de régions des États-Unis continuent de mener leurs propres initiatives de décarbonation, contribuant ainsi à l'action mondiale en faveur du climat par l'intermédiaire de la recherche, de l'innovation et d'un engagement soutenu auprès de la communauté internationale;

Or. en

Amendement 69
Sebastian Everding

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. déplore que la COP31 doive se tenir en Turquie malgré les préoccupations persistantes concernant le traitement réservé aux animaux errants, notamment les informations faisant état d'abattages massifs de chiens errants à la suite de la mise en œuvre de la loi de 2024 sur les animaux; souligne que le respect du bien-être animal fait partie intégrante du développement durable et de la responsabilité environnementale;

Or. en

Amendement 70
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. déplore que le 7e rapport d'évaluation (AR7) du GIEC ne doive être publié qu'à la fin de l'année 2029, tout en reconnaissant l'importance potentielle

que ce rapport d'évaluation pourrait revêtir pour les travaux relatifs au prochain bilan mondial s'il venait à être publié plus tôt;

Or. en

Amendement 71
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite les États américains et les acteurs non étatiques des États-Unis à continuer de s'engager dans la coopération internationale en matière de climat, y compris lors de la COP, malgré le retrait annoncé du gouvernement américain de l'accord de Paris;

Or. en

Amendement 72
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que ***l'atténuation, au moyen de réductions ambitieuses et durables des*** émissions de GES***, doit rester au cœur*** des négociations de la COP, ***et*** invite toutes les parties à veiller à ce que leurs engagements et leurs actions reflètent ***ce rôle important***;	7. souligne que ***les efforts d'atténuation visant à réduire les*** émissions de GES ***dans le cadre*** des négociations de la COP ***devraient adopter une approche pragmatique***, ***tout en respectant la diversité des contextes et des conditions nationales;*** invite toutes les parties à veiller à ce que leurs engagements et leurs actions reflètent ***la nécessité de prendre en considération les aspects sociaux et économiques***;

Or. en

Amendement 73
Lídia Pereira

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se félicite de la décision «Mutirão» prise à Belém et de sa contribution au renforcement de l'ambition collective en matière de climat; soutient en particulier la mise en place de l'«accélérateur mondial de mise en œuvre» en tant que mécanisme concret destiné à aider les parties à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national et leurs plans d'adaptation au moyen de mesures effectives sur le terrain; souligne que ce mécanisme constitue une avancée importante pour combler le fossé entre les engagements politiques et leur mise en œuvre effective, et invite toutes les parties à s'y associer activement et à veiller à ce qu'il soit pleinement opérationnel avant le prochain bilan mondial;

Or. en

Amendement 74
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution approuvant l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur le changement climatique, et considère qu'il

s'agit là d'une étape importante vers l'intégration de la justice climatique, de la responsabilité et des droits de l'homme au sein du régime climatique multilatéral; invite l'Union et ses États membres à soutenir activement la mise en œuvre de cette résolution dans la perspective de la COP31, notamment au moyen d'engagements plus fermes en matière de réduction des émissions, d'un financement accru de la lutte contre le changement climatique et d'une élimination accélérée des combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 75
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis, Jeannette Baljeu

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne l'importance du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE) en tant qu'outil climatique le plus efficace pour réduire les émissions de manière rentable; souligne que le SEQE a permis de réduire les émissions dans l'Union de 47 % en 2023 par rapport aux niveaux de 2005;

Or. en

Amendement 76
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*

7 bis. souligne la nécessité d'accélérer les mesures d'atténuation, notamment en faisant progresser le programme de travail en matière d'atténuation; souligne qu'il est important que ces efforts contribuent à des réductions effectives des émissions;

Or. en

Amendement 77
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. souligne que l'électrification rapide des secteurs d'utilisation finale, notamment les transports, le bâtiment et l'industrie, est indispensable pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et réduire la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles; invite les parties à la COP31 à s'engager à accélérer le déploiement de systèmes électriques reposant sur les énergies renouvelables, à moderniser et à développer les réseaux électriques, à améliorer l'efficacité énergétique et à garantir l'accès à une électricité propre et abordable; souligne que les stratégies d'électrification doivent s'accompagner de solides garanties sociales, d'investissements publics, du développement des compétences ainsi que de mesures destinées à garantir une transition juste pour les travailleurs et les communautés touchés par la sortie progressive des combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 78
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. salue le fait que, selon la Banque mondiale, un peu plus de 29 % des émissions mondiales soient désormais couvertes par la tarification du carbone; regrette néanmoins que les niveaux de garantie et de tarification moyenne demeurent bien trop faibles pour atteindre les objectifs fixés dans l'accord de Paris; souligne que la tarification du carbone génère des revenus qui devraient être utilisés pour l'action climatique et une transition juste;

Or. en

Amendement 79
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. prend acte de l'objectif de la présidence de la COP31 consistant à faire passer la part de la demande finale d'énergie couverte par l'électricité d'un peu plus de 20 % actuellement à 35 % d'ici à 2035; souligne que cet objectif devrait s'appuyer sur des plans de mise en œuvre sectoriels, des étapes mesurables et des cadres de rapport transparents, et qu'il devrait être poursuivi parallèlement à l'accélération du déploiement des énergies renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique, conformément aux objectifs de l'accord de Paris et aux conclusions du premier bilan mondial;

Or. en

Amendement 80
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. se félicite de l'intention des co-organisateurs de la COP31 de fixer un objectif mondial en matière d'électrification; invite la Commission à fixer un objectif européen clair en matière d'électrification avant la COP31;

Or. en

Amendement 81
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 quinquies. se félicite de l'initiative de la présidence de la COP31 visant à remédier aux effets croissants des déchets et de la consommation de ressources sur le climat, notamment son objectif de réduire de moitié la croissance projetée de la production mondiale de déchets d'ici à 2035; relève toutefois que le ralentissement de la croissance de la production de déchets n'équivaut pas à une baisse effective de la production de déchets et invite dès lors les parties à œuvrer, à moyen terme, à une telle baisse; souligne que tout engagement en ce sens devrait reposer sur des données scientifiques, s'appuyer sur des objectifs chiffrés et des méthodes communes, et accorder la priorité à la prévention des déchets plutôt qu'à leur élimination; invite les parties à intégrer des mesures en

faveur de l'économie circulaire dans leurs stratégies climatiques et leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), tout en s'appuyant sur la mise en œuvre de l'objectif de développement durable nº 12;

Or. en

Amendement 82
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 4

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
Abandon progressif des combustibles fossiles	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 83
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 sexies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 sexies. rappelle que l'énergie la plus propre et la moins chère est celle qui n'est pas consommée; souligne que les efforts visant à décarboner les systèmes énergétiques doivent s'accompagner de mesures ambitieuses visant à réduire la demande énergétique globale, en particulier dans les pays à revenus élevés où la consommation de ressources et d'énergie atteint des niveaux disproportionnés; souligne que la réduction de la demande énergétique grâce à des mesures d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique et d'autosuffisance énergétique doit rester

un pilier central de l'action pour le climat, parallèlement au déploiement de technologies énergétiques propres; invite les parties à intégrer des mesures axées sur la demande dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et leurs stratégies à long terme;

Or. en

Amendement 84
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment toutes les parties de respecter l'accord de la COP30 afin d'accélérer la mise en œuvre du consensus des Émirats arabes unis; se félicite de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable;	8. prie instamment toutes les parties de respecter l'accord de la COP30 afin d'accélérer la mise en œuvre du consensus des Émirats arabes unis***; souligne que l'initiative de la présidence de la COP30 relative à une feuille de route pour l'abandon progressif des combustibles fossiles et la première conférence internationale sur l'abandon progressif des combustibles fossiles, qui s'est tenue en Colombie en avril 2026, constituent et doivent rester des processus complémentaires, dont l'objectif ultime est d'éclairer et de contribuer aux conférences de la CCNUCC et de l'accord de Paris***; se félicite de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; ***exhorte toutes les parties à soutenir, lors de la COP31, un processus clair, ambitieux et transparent, dans le cadre duquel toutes les parties s'engagent à élaborer une feuille de route mondiale relative à l'abandon progressif des combustibles fossiles avant la conclusion du deuxième bilan mondial, en s'appuyant sur les données scientifiques***

les plus récentes disponibles et sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à limiter la hausse de la température à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, car cela réduirait considérablement les risques et les effets du changement climatique;

Or. en

Amendement 85
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. ***prie instamment toutes les parties*** de ***respecter*** l'accord de la COP30 ***afin d'***accélérer la mise en œuvre du consensus des Émirats arabes unis; ***se félicite*** de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable;	8. ***prend acte*** de l'accord de la COP30 ***visant à*** accélérer la mise en œuvre du consensus des Émirats arabes unis; ***prend acte*** de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable***, dans le respect des différentes situations nationales et régionales et en tenant compte de celles-ci***;

Or. en

Amendement 86
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment toutes les parties de respecter l'accord de la COP30 afin d'accélérer la mise en œuvre du consensus	8. prie instamment toutes les parties de respecter l'accord de la COP30 afin d'accélérer la mise en œuvre du consensus

des Émirats arabes unis; se félicite de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable;	des Émirats arabes unis; se félicite de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; ***exhorte toutes les parties à faire avancer la feuille de route relative à l'abandon progressif des combustibles fossiles et à l'intégrer dans les négociations officielles de la COP31;***

Or. en

Amendement 87
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment toutes les parties de respecter l'accord de la COP30 afin d'accélérer la mise en œuvre du consensus des Émirats arabes unis; se félicite de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable;	8. prie instamment toutes les parties de respecter l'accord de la COP30 afin d'accélérer la mise en œuvre du consensus des Émirats arabes unis; se félicite de la présentation par l'Union de la feuille de route de la présidence de la COP30 sur l'abandon progressif des combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; ***appelle les parties à prendre des engagements politiques plus fermes en faveur de l'élimination progressive des combustibles fossiles;***

Or. en

Amendement 88
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Viktória Ferenc, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*

8 bis. Rappelle que la COP30 s'est conclue sans mention explicite des énergies fossiles dans l'accord final;

Or. fr

Amendement 89
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles en Colombie en avril 2026; souligne à cet égard l'importance de la First Movers Coalition; invite l'Union à donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC;	9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles***, qui s'est tenue à Santa Marta,*** en Colombie***,*** en avril 2026***, en tant qu'avancée historique et révolutionnaire dans le domaine de la diplomatie climatique, ayant réuni 57 pays – représentant environ un tiers du PIB mondial – ainsi que des peuples autochtones, des scientifiques, des syndicats, des communautés de première ligne, des mouvements de jeunesse et des organisations de la société civile; se félicite en particulier de la création, lors de la conférence, d'un nouveau groupe d'experts scientifiques internationaux chargé de fournir des analyses ciblées, flexibles et adaptées à chaque pays afin de soutenir la transition énergétique, en complément du GIEC; invite l'Union et ses États membres à jouer un rôle actif et de premier plan dans la poursuite du processus de Santa Marta dans la perspective de la COP31, notamment en faisant pression pour obtenir des engagements concrets en matière de réforme du financement des énergies fossiles, d'allègement de la dette des pays en développement et de suppression des subventions aux énergies fossiles***; souligne à cet égard l'importance de la First Movers Coalition; invite l'Union à

donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC;

Or. en

Amendement 90
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles en Colombie en avril 2026; souligne à cet égard l'importance ***de la*** First Movers Coalition; invite l'Union à donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC;	9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles en Colombie en avril 2026***, félicite la Colombie et les Pays-Bas d'avoir organisé cette conférence historique et salue la poursuite du processus, notamment par l'intermédiaire d'une deuxième conférence prévue en 2027***; souligne à cet égard l'importance ***des initiatives de type «***First Movers Coalition***»***; invite l'Union à donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC***, notamment en renforçant la coopération en matière de politiques de sortie progressive des combustibles fossiles, de mesures visant à assurer une transition juste et de déploiement des énergies renouvelables***;

Or. en

Amendement 91
Sigrid Friis, Martin Hojsík

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles en Colombie en avril 2026; souligne à cet égard l'importance de la First Movers Coalition; invite l'Union à donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC;	9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles en Colombie en avril 2026; souligne à cet égard l'importance de la First Movers Coalition; invite l'Union à donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC, ***en définissant des trajectoires assorties d'échéances précises visant à mettre un terme à tout nouvel essor des énergies fossiles et à accélérer l'abandon progressif des activités de production existantes***; ***souligne que tout retard supplémentaire risque d'ancrer une nouvelle dépendance aux combustibles fossiles, de compromettre l'action pour le climat ainsi que la sécurité énergétique.***

Or. en

Amendement 92
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles en Colombie en avril 2026; souligne à cet égard l'importance de la First Movers Coalition; invite l'Union à donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC;	9. salue les résultats de la première conférence sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles en Colombie en avril 2026; souligne à cet égard l'importance de la First Movers Coalition; invite l'Union à donner suite à ces résultats et à se coordonner avec la First Movers Coalition dans la perspective des conférences de la CCNUCC, ***en prenant un engagement politique clair quant aux voies à suivre et aux calendriers pour l'élimination progressive des combustibles fossiles et la suppression des subventions qui leur sont accordées***;

Or. en

Amendement 93
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite les parties à élaborer des plans assortis d'échéances précises visant à supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles nuisibles à l'environnement ainsi que la production de ces combustibles; souligne que les pays développés doivent montrer l'exemple en réduisant rapidement la production et la consommation de combustibles fossiles, tout en apportant un soutien financier et technologique adéquat aux pays en développement;

Or. en

Amendement 94
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. souligne que les investissements dans de nouvelles infrastructures liées aux énergies fossiles risquent d'entraîner une «dépendance à l'égard du carbone» et des actifs délaissés;

Or. en

Amendement 95
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau).

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. se déclare préoccupé par la poursuite des investissements dans les infrastructures gazières fossiles et par les capacités d'importation de gaz naturel liquéfié; rappelle que le gaz fossile ne constitue pas une solution de transition durable et met en garde contre les politiques susceptibles de retarder le déploiement rapide des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique;

Or. en

Amendement 96
Daniel Buda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à ***élaborer un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les*** subventions aux combustibles fossiles et ***la production de combustibles fossiles***;	10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à ***accélérer les mesures visant à décarboner les systèmes énergétiques, grâce au déploiement de technologies à faibles émissions de CO_2, tout en garantissant la sécurité énergétique, l'accessibilité financière et la compétitivité, en soutenant la réduction progressive des*** subventions aux combustibles fossiles ***inefficaces*** et ***en tenant compte des spécificités nationales, de la sécurité d'approvisionnement et du principe de neutralité technologique***;

Or. en

Amendement 97
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à élaborer un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et la production de combustibles fossiles;	10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à élaborer un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et la production de combustibles fossiles***, et encourage les États membres à participer aux négociations en vue de la conclusion d'un tel traité***;

Or. en

Amendement 98
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à élaborer un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et la production de combustibles fossiles;	10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à élaborer un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et la production de combustibles fossiles; ***demande instamment qu'il soit mis un terme aux nouveaux investissements dans***

l'extraction des combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 99
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Jorge Buxadé Villalba, Viktória Ferenc, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable***;*** ***invite les parties à la CCNUCC à élaborer un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et la production de combustibles fossiles***;	10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable***,*** ***tout en protégeant les ménages les plus vulnérables; s'inquiète, à cet égard, des conséquences économiques et sociales de la future mise en place de l'ETS2***;

Or. fr

Amendement 100
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à élaborer un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et la production de combustibles fossiles;	10. rappelle l'importance d'abandonner progressivement les combustibles fossiles de manière juste, ordonnée et équitable; invite les parties à la CCNUCC à élaborer***,*** ***dans les meilleurs délais,*** un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et des plans assortis d'échéances pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et la production de combustibles fossiles***, l'Union européenne devant jouer un rôle de***

premier plan;

Or. en

Amendement 101
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que la protection des investissements dans les énergies fossiles, notamment les dispositions relatives au règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) figurant dans les traités commerciaux et d'investissement, reste l'un des principaux obstacles à une action climatique ambitieuse et à un abandon juste et progressif des énergies fossiles; se félicite du retrait coordonné de l'Union et de ses États membres du traité sur la Charte de l'énergie et invite les États membres qui ne l'ont pas encore fait à procéder de toute urgence à leur retrait individuel; exhorte l'Union et ses États membres à prendre l'initiative de lancer, au plus tard lors de la deuxième conférence internationale sur l'abandon progressif des combustibles fossiles, une coalition internationale de pays engagés dans un retrait collectif des accords d'investissement et de commerce, ou dans leur renégociation, en vue de supprimer les dispositions relatives au règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) liés aux combustibles fossiles ainsi que toute autre forme de protection des investissements dans les combustibles fossiles, tout en neutralisant les clauses de survie; invite les États membres à montrer l'exemple en annonçant, au plus tard lors de la COP31, leur intention de renégocier tous leurs traités bilatéraux d'investissement qui

contiennent encore des dispositions relatives au règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) concernant les investissements dans les énergies fossiles;

Or. en

Amendement 102
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que les subventions mondiales accordées aux énergies fossiles continuent de fausser les marchés de l'énergie et de retarder la transition vers des systèmes d'énergie renouvelable; invite l'Union et les États membres à établir sans délai un calendrier clair, transparent et socialement équitable pour la suppression progressive de toutes les subventions aux combustibles fossiles nuisibles à l'environnement, y compris les subventions directes et indirectes, les exonérations fiscales et les mécanismes de capacité soutenant la production et la consommation de combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 103
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à élaborer et à présenter, avant la COP31, une stratégie extérieure globale visant à soutenir, à

l'échelle mondiale, l'abandon progressif des combustibles fossiles, comprenant notamment une coopération renforcée avec les pays producteurs de combustibles fossiles, un soutien à la diversification économique, le déploiement des énergies renouvelables et des voies de développement durable conformes aux objectifs de l'accord de Paris;

Or. en

Amendement 104
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Viktória Ferenc, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. Note que le gaz peut jouer un rôle transitoire décisif face au recours massif au charbon et bois, surtout dans les régions qui n'ont pas les moyens d'un déploiement à grande échelle de renouvelables ou de nucléaire à court terme;

Or. fr

Amendement 105
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne les vulnérabilités résultant de la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles dans un contexte d'instabilité géopolitique mondiale; souligne l'importance de la décarbonation

pour l'autonomie stratégique;

Or. en

Amendement 106
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite l'Union à montrer l'exemple et à mettre en place un cadre contraignant en faveur d'une sortie progressive des combustibles fossiles couvrant l'ensemble des secteurs et de l'économie, en complément des politiques existantes;

Or. en

Amendement 107
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. estime que les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), prévus dans plus de 2 500 traités d'investissement, constituent l'un des obstacles juridiques les plus importants et les plus sous-estimés concernant l'abandon progressif des énergies fossiles; se félicite de la décision de l'Union et d'un certain nombre de ses États membres de se retirer du traité sur la Charte de l'énergie; invite toutes les parties à la COP31 à considérer la réforme du mécanisme de RDIE comme un enjeu climatique;

Or. en

Amendement 108
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite la Commission à améliorer la transparence concernant l'évolution prévue de la demande et des importations de combustibles fossiles de l'Union au cours des prochaines décennies, afin d'offrir une plus grande prévisibilité aux pays partenaires et de faciliter la planification de stratégies de diversification économique à long terme dans les économies dépendantes des combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 109
Emma Wiesner, Martin Hojsík

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. rappelle que le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) est fréquemment utilisé par les multinationales du secteur de l'énergie pour réclamer des dommages-intérêts au titre de politiques environnementales et climatiques telles que l'arrêt de l'extraction des combustibles fossiles, ce qui a pour effet de freiner la réglementation et de réduire la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour lutter contre le changement climatique;

Or. en

Amendement 110
Emma Wiesner, Martin Hojsík

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. rappelle que l'Union et plusieurs États membres se sont retirés du traité sur la Charte de l'énergie, car le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) qu'il prévoit est jugé incompatible avec les obligations et les objectifs de l'accord de Paris; encourage les parties à supprimer le mécanisme RDIE en réexaminant les traités existants et en s'abstenant d'inclure ce mécanisme dans les nouveaux accords; invite l'Union et ses États membres, lors de la COP31, à mobiliser un groupe de parties afin de faire pression conjointement en faveur d'une réforme du mécanisme RDIE;

Or. en

Amendement 111
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. encourage la mise en place de dialogues structurés entre les pays producteurs et consommateurs de combustibles fossiles, visant à soutenir une suppression progressive, juste, ordonnée et équitable de ces combustibles, notamment au moyen d'une coopération en matière d'investissements, d'échanges

technologiques et d'initiatives de diversification économique;

Or. en

Amendement 112
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
11. rappelle que l'écart dans le financement mondial de la lutte contre le changement climatique entre ce qui est nécessaire et ce qui est actuellement fourni est important et se creuse encore;	11. rappelle que l'écart dans le financement mondial de la lutte contre le changement climatique entre ce qui est nécessaire et ce qui est actuellement fourni est important et se creuse encore; ***constate avec inquiétude que, selon le rapport 2025 du PNUE sur le déficit de financement de l'adaptation (Adaptation Gap Report 2025), ce déficit devrait atteindre entre 310 et 365 milliards de dollars par an d'ici à 2035, alors que les flux de financement de l'adaptation à destination des pays en développement demeurent stagnants; souligne que les niveaux actuels de financement de l'action climatique sont bien en deçà des besoins recensés par les pays en développement et ne suffisent pas à soutenir une transition mondiale juste et équitable. souligne que le coût de l'inaction devrait être nettement plus élevé que les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et mettre en place des économies résilientes face au changement climatique;***

Or. en

Amendement 113
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
11. rappelle que l'écart dans le financement mondial de la lutte contre le changement climatique entre ce qui est nécessaire et ce qui est actuellement fourni est important et se creuse encore;	11. souligne que l'écart dans le financement mondial de la lutte contre le changement climatique entre ce qui est nécessaire et ce qui est actuellement fourni est important et se creuse encore, ***et demande qu'il soit comblé de toute urgence***; ***souligne que la mise à disposition d'un financement climatique adéquat est essentielle pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, rappelle que les CDN de nombreux pays en développement dépendent du financement climatique international;***

Or. en

Amendement 114
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
12. note que l'Union et ses États membres représentent les premiers pourvoyeurs de fonds publics pour lutter contre le changement climatique, puisqu'ils octroient environ un tiers du financement public mondial de l'action climatique, l'Union et ses États membres ayant fourni, en 2024, 31,7 milliards d'euros provenant de sources publiques, et ayant mobilisé 11 milliards d'euros en financement privé[13];	12. note que l'Union et ses États membres représentent les premiers pourvoyeurs de fonds publics pour lutter contre le changement climatique, puisqu'ils octroient environ un tiers du financement public mondial de l'action climatique, l'Union et ses États membres ayant fourni, en 2024, 31,7 milliards d'euros provenant de sources publiques, et ayant mobilisé 11 milliards d'euros en financement privé[13]; ***souligne toutefois que les niveaux actuels de financement de la lutte contre le changement climatique restent insuffisants pour répondre à l'ampleur des besoins mondiaux en matière d'atténuation, d'adaptation et de pertes et préjudices; invite l'Union et ses États membres à continuer d'augmenter leurs contributions au financement de la lutte***

contre le changement climatique, notamment sous forme de subventions et de financements à des conditions très avantageuses, tout en veillant à ce que ce financement soit nouveau et s'ajoute à l'aide publique au développement;

[13] Conseil de l'Union européenne, 27 octobre 2025, communiqué de presse.

[13] Conseil de l'Union européenne, 27 octobre 2025, communiqué de presse.

Or. en

Amendement 115
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
12. note que l'Union et ses États membres représentent les premiers pourvoyeurs de fonds publics pour lutter contre le changement climatique, puisqu'ils octroient environ un tiers du financement public mondial de l'action climatique, l'Union et ses États membres ayant fourni, en 2024, 31,7 milliards d'euros provenant de sources publiques, et ayant mobilisé 11 milliards d'euros en financement privé[13];	12. note que l'Union et ses États membres représentent les premiers pourvoyeurs de fonds publics pour lutter contre le changement climatique, puisqu'ils octroient environ un tiers du financement public mondial de l'action climatique, l'Union et ses États membres ayant fourni, en 2024, 31,7 milliards d'euros provenant de sources publiques, et ayant mobilisé 11 milliards d'euros en financement privé***, appelle l'Union et les États membres à accroître le financement de l'action climatique dans le cadre du budget de l'Union et des budgets nationaux, ainsi qu'à mobiliser davantage de financements privés en faveur de l'action climatique, en vue d'atteindre le nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ)***[13];

[13] Conseil de l'Union européenne, 27 octobre 2025, communiqué de presse.

[13] Conseil de l'Union européenne, 27 octobre 2025, communiqué de presse.

Or. en

Amendement 116
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite toutes les parties à contribuer équitablement à la réalisation du nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ) qui devrait inclure des sous-objectifs en matière de financement de l'atténuation et de l'adaptation, ainsi qu'en ce qui concerne les pertes et préjudices; demande à l'Union et à ses États membres d'accroître les financements nouveaux et supplémentaires en faveur du climat, par l'intermédiaire d'un mécanisme de financement public européen spécifique et prévisible, et réitère son appel en faveur d'une adaptation des budgets de l'Union et des États membres afin de respecter les NOCQ, afin que l'Union apporte sa juste part au financement international de la lutte contre le changement climatique, notamment au regard de sa responsabilité, fondée sur le cumul de ses émissions passées de GES; considère que le NOCQ représente le seuil minimal pour la mobilisation des fonds destinés à la lutte contre le changement climatique;

Or. en

Amendement 117
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. se déclare préoccupé par le fait que le nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ) soit atteint au moyen d'un

reclassement d'autres fonds; attire également l'attention sur l'ambiguïté concernant les types de financement contribuant au NOCQ, en particulier la question du double comptage;

Or. en

Amendement 118
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. souligne que l'adaptation souffre d'un sous-financement et que le nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ) ne répond pas suffisamment aux besoins de financement en matière d'adaptation; souligne l'importance des finances publiques internationales, en particulier en ce qui concerne les besoins en matière d'adaptation et la prise en compte des pertes et préjudices;

Or. en

Amendement 119
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. constate que de nombreux pays vulnérables au changement climatique, y compris plusieurs pays les moins avancés, sont en situation de surendettement ou exposés à un risque important de surendettement, ce qui réduit l'efficacité du financement international de la lutte contre le changement climatique;	13. constate que de nombreux pays vulnérables au changement climatique, y compris plusieurs pays les moins avancés, sont en situation de surendettement ou exposés à un risque important de surendettement, ce qui réduit l'efficacité du financement international de la lutte contre le changement climatique; ***demande***

l'annulation et la restructuration complètes de la dette des pays en développement vulnérables au changement climatique et confrontés à un fardeau de la dette insoutenable; soutient la mise en place d'un mécanisme multilatéral efficace de restructuration de la dette souveraine sous l'égide des Nations unies; demande l'intensification du recours aux mécanismes d'échange de dette contre des investissements en faveur du climat et de la nature et la fourniture du financement de l'action pour le climat principalement sous la forme de subventions plutôt que de prêts, afin d'éviter d'aggraver les vulnérabilités liées à l'endettement;

Or. en

Amendement 120
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. constate que de nombreux pays vulnérables au changement climatique, y compris plusieurs pays les moins avancés, sont en situation de surendettement ou exposés à un risque important de surendettement, ce qui réduit l'efficacité du financement international de la lutte contre le changement climatique;	13. constate que de nombreux pays vulnérables au changement climatique, y compris plusieurs pays les moins avancés, sont en situation de surendettement ou exposés à un risque important de surendettement, ce qui réduit l'efficacité du financement international de la lutte contre le changement climatique***, réaffirme par conséquent que ce financement devrait être alloué de manière à ne pas aggraver le poids de leur dette, en accordant la priorité aux financements sous forme de subventions***; ***invite la Commission et les États membres à évaluer les possibilités qui s'offrent à eux pour contribuer à alléger ce fardeau de la dette et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent;***

Or. en

Amendement 121
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. constate que de nombreux pays vulnérables au changement climatique, y compris plusieurs pays les moins avancés, sont en situation de surendettement ou exposés à un risque important de surendettement, ce qui réduit l'efficacité du financement international de la lutte contre le changement climatique;	13. constate que de nombreux pays vulnérables au changement climatique, y compris plusieurs pays les moins avancés, sont en situation de surendettement ou exposés à un risque important de surendettement, ce qui réduit l'efficacité du financement international de la lutte contre le changement climatique; ***souligne qu'il importe de privilégier la qualité du financement, en veillant à ce qu'il soit accessible et abordable sans alourdir le poids de la dette pour les pays en développement;***

Or. en

Amendement 122
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. met en évidence l'existence d'un consensus au sein des organes des Nations unies selon lequel le financement de la lutte contre le changement climatique ne peut être augmenté de manière équitable tant que la crise de la dette ne sera pas résolue; souligne l'importance, dans ce contexte, des instruments d'allègement de la dette;

Or. en

Amendement 123
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. invite les parties, lorsqu'elles financent le nouvel objectif collectif quantifié (NOCQ), à donner la priorité aux instruments et mesures qui sont basés sur des subventions et n'entraînent pas d'endettement, afin de garantir que les pays bénéficiaires seront en mesure de mettre en œuvre les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires sans alourdir leur dette;

Or. en

Amendement 124
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
14. se félicite du lancement du cadre mondial de responsabilité en matière de financement de l'action climatique lors de la COP30, conçu pour renforcer la transparence, la crédibilité et la confiance dans la mise en œuvre du financement de l'action climatique;	14. se félicite du lancement du cadre mondial de responsabilité en matière de financement de l'action climatique lors de la COP30, conçu pour renforcer la transparence, la crédibilité et la confiance dans la mise en œuvre du financement de l'action climatique; ***souligne l'importance de disposer de méthodes solides, harmonisées et accessibles pour établir des rapports à l'attention du public afin de garantir un suivi et une évaluation fiables des engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique; demande que des règles comptables claires soient mises en place afin d'éviter les doubles comptages***

et de faire la distinction entre les subventions, les financements à des conditions préférentielles et les prêts aux taux du marché;

Or. en

Amendement 125
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne la nécessité urgente de simplifier, d'accélérer et d'adapter les procédures de financement climatique aux réalités des pays en développement, notamment en mettant en place des guichets uniques, en harmonisant les critères d'application et en fournissant une assistance technique pour la préparation des projets, afin de garantir que le financement de la lutte contre le changement climatique est accessible, rapide et efficace pour les organisations et les communautés locales les plus touchées par le changement climatique;

Or. en

Amendement 126
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que la crédibilité des engagements internationaux de l'Union en matière de climat dépend de la mise à disposition de ressources financières suffisantes au titre du prochain cadre

financier pluriannuel; demande que les objectifs en matière de climat et de biodiversité restent un élément central du prochain CFP, notamment grâce à un objectif ambitieux d'intégration des questions climatiques dans l'ensemble des dépenses de l'Union et des instruments d'action extérieure;

Or. en

Amendement 127
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle l'engagement pris dans le cadre de la loi européenne sur le climat d'augmenter le financement des projets relevant de l'article 6; souligne la nécessité d'une coopération mondiale visant à établir des normes de qualité élevées et à garantir la transparence, l'intégrité climatique et la prévention des doubles comptages; souligne la nécessité de mettre en place, au niveau de l'Union, des mécanismes permettant l'acquisition ordonnée, coordonnée et fondée sur des données scientifiques de ces crédits internationaux;

Or. en

Amendement 128
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que le «Climate

Implementation Bridge» (Pont de mise en œuvre climatique), annoncé par la présidence de la COP31, constitue un instrument permettant de combler le fossé entre les objectifs de financement climatique et les investissements concrets, garantissant ainsi la mise en œuvre plus rapide et plus efficace de solutions de financement climatique durables;

Or. en

Amendement 129
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. réitère son appel à faire de la mise en œuvre de l'article 2.1, point c), de l'accord de Paris un point permanent à l'ordre du jour des conférences des parties; invite l'Union à prendre part à des initiatives internationales telles que l'initiative de Bridgetown 3.0; appelle de ses vœux une réforme plus rapide de l'architecture financière internationale et invite toutes les grandes institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement à assumer leur rôle de banques du climat et à aligner leurs portefeuilles et leurs politiques de prêt sur l'accord de Paris d'une manière qui soit financièrement viable à long terme; invite également à permettre aux systèmes financiers nationaux et internationaux de mieux relever les défis posés par le changement climatique en supprimant les obstacles à l'accès au financement de la lutte contre le changement climatique pour les technologies propres et en détournant les flux de financement publics et privés des activités produisant beaucoup

d'émissions;

Or. en

Amendement 130
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. demande que le futur instrument «Europe dans le monde» continue à soutenir l'adaptation au changement climatique, le renforcement de la résilience et la protection de la biodiversité, en particulier dans les pays les moins avancés et les régions vulnérables au changement climatique, tout en conservant la réduction de la pauvreté comme objectif central de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 131
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 quater. estime que la Banque européenne d'investissement (BEI) devrait servir de banque du climat de l'Union et prend donc note de sa feuille de route de banque du climat, ainsi que de sa politique actualisée de prêt dans le secteur de l'énergie et des efforts supplémentaires du Fonds européen d'investissement, qui constituent des étapes importantes pour stimuler les investissements dans la lutte contre le

changement climatique;

Or. en

Amendement 132
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. relève avec inquiétude que le sixième rapport d'évaluation du GIEC estime qu'environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des contextes particulièrement vulnérables au changement climatique;

Or. en

Amendement 133
Danuše Nerudová

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne la nécessité d'intensifier l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et la préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs du changement climatique et de la perte de biodiversité;	15. souligne la nécessité d'intensifier l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et la préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs du changement climatique et de la perte de biodiversité; ***souligne en particulier l'urgence d'élaborer des stratégies globales visant à prévenir, gérer et surmonter les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les incendies de forêt, en veillant à ce que les petites communes et les régions rurales bénéficient d'un soutien financier et***

technique adéquat à cette fin;

Or. en

Amendement 134
Martin Hojsík, Sigrid Friis, Yvan Verougstraete

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne la nécessité d'intensifier l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et la préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs du changement climatique et de la perte de biodiversité;	15. souligne la nécessité d'intensifier l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et la préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs du changement climatique et de la perte de biodiversité; ***invite dès lors la Commission à concevoir un paquet législatif pour l'adaptation au climat, en mettant fortement l'accent sur des approches écosystémiques et fondées sur la nature, afin de rendre l'Union plus résiliente;***

Or. en

Amendement 135
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne la nécessité d'intensifier l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et la préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs du changement climatique et de la perte de biodiversité;	15. souligne la nécessité d'intensifier l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et la préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs du changement climatique et de la perte de biodiversité; ***souligne que l'adaptation au changement climatique dépend de la bonne santé des***

écosystèmes et insiste sur la nécessité d'une adaptation fondée sur les écosystèmes;

Or. en

Amendement 136
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne la nécessité ***d'intensifier l'adaptation*** aux changements climatiques, ***la*** résilience et ***la*** préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs ***du changement climatique et de la perte de biodiversité***;	15. souligne la nécessité ***d'adopter une approche pragmatique en matière d'adaptation*** aux changements climatiques, ***de*** résilience et ***de*** préparation face à ces phénomènes au sein de l'Union et à l'échelle mondiale afin de réduire à leur minimum les effets négatifs ***sur l'industrie et les citoyens***;

Or. en

Amendement 137
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. insiste sur le fait que les coûts d'adaptation augmenteront en cas d'inaction et de retard, tant en matière d'atténuation que d'adaptation; reconnaît l'importance de la coopération mondiale et de l'échange de savoir-faire, des meilleures données scientifiques disponibles et des meilleures pratiques en matière d'adaptation au changement climatique, tout en soulignant le rôle essentiel des collectivités locales et

régionales dans la conception et la mise en œuvre de ces actions, qui doivent être les mieux adaptées au contexte local;

Or. en

Amendement 138
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne l'importance de prendre en compte, dans ce contexte, la question de la mobilité des personnes, ainsi que la nécessité d'adopter des mesures visant à réduire les risques de déplacement, à renforcer la résilience, à soutenir les actions préventives et les systèmes d'alerte précoce, et à permettre aux personnes de rester en sécurité là où cela est possible, de se déplacer en toute sécurité et dans la dignité lorsque cela s'avère nécessaire, et d'avoir accès à une protection et à une assistance en cas de déplacement;

Or. en

Amendement 139
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. reconnaît en particulier, lors de la COP31, les répercussions du changement climatique sur les petits États insulaires, dont beaucoup se trouvent dans la région du Pacifique, ainsi que les immenses problèmes en matière d'adaptation

auxquels ces nations sont confrontées; salue le rôle de premier plan joué par les petits États insulaires dans l'élaboration de l'accord de Paris et la mise en œuvre de son cadre;

Or. en

Amendement 140
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que les politiques d'adaptation et de résilience constituent des éléments essentiels de la sécurité climatique; appelle à un renforcement du soutien en faveur de la réduction des risques de catastrophe, des solutions fondées sur la nature et des mesures de préparation, en particulier dans les régions les plus exposées aux effets liés au climat;

Or. en

Amendement 141
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. reconnaît que la mobilité humaine peut également constituer une stratégie d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques, notamment pour les communautés vulnérables exposées à un risque de déplacement et confrontées à des pertes et préjudices liées au climat, lorsqu'elle est

sûre, ordonnée, régulière et bien gérée; encourage les parties à intégrer dans leurs plans nationaux d'adaptation des dispositions concrètes relatives à la mobilité des personnes, de manière à réduire les risques de déplacement, à renforcer la résilience, à soutenir les mesures d'anticipation et les systèmes d'alerte précoce, et à permettre aux personnes de rester en sécurité dans la mesure du possible, de se déplacer en toute sécurité et dans la dignité lorsque cela s'avère nécessaire, et d'avoir accès à une protection et à une assistance en cas de déplacement;

Or. en

Amendement 142
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. exprime à nouveau sa profonde préoccupation face à l'intensité et à la fréquence croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes dans l'Union et dans le monde, notamment les incendies de forêt, les sécheresses, les vagues de chaleur et les inondations, ainsi qu'à leur incidence sur la santé humaine et le nombre croissant de pertes de vies humaines; fait observer que le niveau de la mer devrait s'élever plus rapidement tout au long de ce siècle dans tous les scénarios du GIEC, entraînant des coûts financiers et la perte de zones côtières dans le monde entier;

Or. en

Amendement 143

Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. exhorte toutes les parties à contribuer à faire avancer les travaux visant à rendre opérationnels les indicateurs d'adaptation afin de suivre la résilience mondiale et de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation;

Or. en

Amendement 144
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. se félicite de l'adoption d'indicateurs et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'objectif mondial en matière d'adaptation convenu lors de la COP30; invite toutes les parties à respecter l'objectif convenu consistant à tripler le financement de l'adaptation au changement climatique d'ici à 2035; demande que les travaux se poursuivent lors de la COP31 sur la mise en œuvre et l'application de l'objectif mondial en matière d'adaptation, en tenant dûment compte du rapport d'étape de 2026 sur les plans nationaux d'adaptation (PNA), et demande que l'adaptation figure en permanence à l'ordre du jour des COP;

Or. en

Amendement 145
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. invite les parties qui ne l'ont pas encore fait à mettre en place et à soumettre leurs plans nationaux d'adaptation (PNA) dès que possible; invite toutes les parties à avoir progressé dans la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux d'ici à 2030, et à mettre l'accent sur les solutions fondées sur la nature; invite toutes les parties à intégrer dans leurs PNA des éléments transversaux tels que l'égalité de genre et les droits de l'homme; invite toutes les parties à intégrer dans leurs PNA la prise en compte des risques de déplacement, le renforcement de la résilience afin de permettre aux populations de rester en sécurité dans la mesure du possible, ainsi que la mise en œuvre de plans visant à garantir une mobilité humaine sûre et digne lorsque cela s'avère nécessaire, avec un accès à la protection et à l'assistance en cas de déplacement;

Or. en

Amendement 146
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 sexies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 sexies. demande un accroissement des investissements dans les systèmes d'alerte précoce et de gestion des risques dans les régions vulnérables, en soulignant leur rôle essentiel dans la protection des vies, la sauvegarde des

moyens de subsistance et le renforcement de la résilience face aux risques climatiques;

Or. en

Amendement 147
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 septies (nouveau).

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 septies. encourage un soutien accru à la collecte, au partage et à l'analyse des données relatives au climat et aux risques de catastrophe, ainsi qu'au déploiement de technologies appropriées pour ces activités, afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des informations destinées aux populations à risque; recommande que toutes les initiatives d'alerte précoce soutenues par l'Union allouent des ressources spécifiques à la maintenance et à la mise à jour continues des systèmes, en particulier compte tenu des défis mondiaux auxquels sont confrontées les observations et les procédures scientifiques;

Or. en

Amendement 148
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. demande une nouvelle fois que les pertes et préjudices deviennent un point permanent de l'ordre du jour des réunions de la COP; se félicite de la mise en œuvre	16. demande une nouvelle fois que les pertes et préjudices deviennent un point permanent de l'ordre du jour des réunions de la COP; se félicite de la mise en œuvre

du fonds destiné à faire face aux pertes et préjudices;	du fonds destiné à faire face aux pertes et préjudices; ***exprime sa préoccupation face à la sous-capitalisation persistante du fonds destiné à faire face aux pertes et préjudices et au nombre d'engagements qui n'ont pas encore donné lieu à des décaissements; invite toutes les parties à renforcer le financement destiné à couvrir les pertes et préjudices, en garantissant la transparence des engagements pris et la prévisibilité des mécanismes de mise en œuvre; demande à toutes les parties de veiller à ce que les ressources affectées au fonds s'ajoutent aux contributions existantes au financement de l'action climatique; est fermement convaincu que le financement des pertes et des préjudices devrait donner la priorité aux subventions et venir s'ajouter à l'aide publique au développement tout en étant distinct de celle-ci; souligne l'importance de reconnaître le caractère distinct des pertes et préjudices en les traitant séparément de l'adaptation, y compris dans le cadre du bilan mondial;***
	Or. en

Amendement 149
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. demande une nouvelle fois que les pertes et préjudices deviennent un point permanent de l'ordre du jour des réunions de la COP; se félicite de la mise en œuvre du fonds destiné à faire face aux pertes et préjudices;	16. demande une nouvelle fois que les pertes et préjudices deviennent un point permanent de l'ordre du jour des réunions de la COP; se félicite de la mise en œuvre du fonds destiné à faire face aux pertes et préjudices; ***souligne toutefois que les ressources actuelles restent bien en deçà des besoins estimés et appelle à une augmentation rapide d'un soutien financier prévisible, adéquat et accessible, sous forme de subventions, en faveur des***

pays en développement particulièrement vulnérables; appelle à accorder une plus grande attention aux effets climatiques à évolution lente, notamment l'élévation du niveau de la mer, la désertification et la perte de biodiversité;

Or. en

Amendement 150
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. demande une nouvelle fois que ***les pertes et préjudices deviennent un*** point ***permanent*** de l'ordre du jour des réunions de la COP***; se félicite de la mise en œuvre du fonds destiné à faire face*** aux pertes et préjudices;	16. demande une nouvelle fois que ***le*** point de l'ordre du jour des réunions de la COP ***consacré*** aux pertes et préjudices ***soit traité de manière transparente, de façon à préserver les intérêts de tous les bénéficiaires concernés***;

Or. en

Amendement 151
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite toutes les parties à garantir des engagements transparents et des mécanismes de mise en œuvre prévisibles pour le financement des pertes et préjudices; demande à toutes les parties de veiller à ce que les ressources affectées au fonds s'ajoutent aux contributions existantes au financement de l'action climatique; est fermement convaincu que le financement des pertes et des préjudices

devrait donner la priorité aux subventions et venir s'ajouter à l'aide publique au développement tout en étant distinct de celle-ci;

Or. en

Amendement 152
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
17. invite toutes les parties à faire progresser le programme de travail pour une transition juste en promouvant des actions concrètes pour lutter contre les inégalités que le changement climatique est connu pour exacerber et en assurant un examen complet de l'efficacité de ces actions;	17. invite toutes les parties à faire progresser le programme de travail pour une transition juste en promouvant des actions concrètes pour lutter contre les inégalités que le changement climatique est connu pour exacerber et en assurant un examen complet de l'efficacité de ces actions; ***se félicite de la décision prise lors de la COP30 de mettre en place le mécanisme pour une transition juste et invite toutes les parties à veiller à la mise en œuvre effective de ce mécanisme lors de la COP31; estime que la poursuite de la mise en œuvre devrait inclure les objectifs de création d'emplois décents et d'une transition juste pour tous, notamment en investissant dans le développement des compétences, la reconversion et le perfectionnement professionnels, y compris pour les travailleurs migrants et les personnes déplacées, et en reconnaissant la contribution que les migrants peuvent apporter à la résilience des marchés du travail; invite toutes les parties à promouvoir le dialogue social avec les organisations patronales et syndicales ainsi que la participation des parties prenantes, comme fondement pour forger un consensus social fort;***

Or. en

Amendement 153
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
17. invite toutes les parties à faire progresser le programme de travail pour une transition juste en promouvant des actions concrètes pour lutter contre les inégalités que le changement climatique est connu pour exacerber et en assurant un examen complet de l'efficacité de ces actions;	17. invite toutes les parties à faire progresser le programme de travail pour une transition juste en promouvant des actions concrètes pour lutter contre les inégalités que le changement climatique est connu pour exacerber et en assurant un examen complet de l'efficacité de ces actions; ***souligne que la lutte contre le changement climatique et la justice sociale doivent aller de pair et que les principes d'une transition juste doivent être intégrés dans toutes les stratégies relatives au climat et au développement; demande que des financements publics suffisants soient mis en place pour soutenir les travailleurs et les communautés touchés par l'abandon progressif des combustibles fossiles et d'autres secteurs extractifs, notamment par l'intermédiaire de mesures de protection sociale, d'aides au revenu, de possibilités de reconversion professionnelle et d'initiatives de développement régional; souligne la nécessité de faire respecter les droits du travail, de garantir une participation effective des parties prenantes, de promouvoir l'égalité de genre et de réduire les inégalités sociales et économiques existantes au sein des pays et entre eux;***

Or. en

Amendement 154
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
17. invite toutes les parties à faire progresser le programme de travail pour une transition juste en promouvant des actions concrètes pour lutter contre les inégalités que le changement climatique est connu pour exacerber et en assurant un examen complet de l'efficacité de ces actions;	17. invite toutes les parties à faire progresser le programme de travail pour une transition juste en promouvant des actions concrètes pour lutter contre les inégalités que le changement climatique est connu pour exacerber et en assurant un examen complet de l'efficacité de ces actions; ***souligne que cela doit notamment inclure des mesures visant à faciliter la transition vers des emplois verts, la reconversion professionnelle et l'accès des dispositifs de protection sociale, entre autres;***

Or. en

Amendement 155
Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	souligne qu'un accès efficace à la justice en matière d'environnement, conformément à la convention d'Aarhus, est essentiel pour la réalisation des objectifs de l'accord de Paris; estime que l'Union et les États membres devraient montrer l'exemple et appliquer les conclusions et recommandations du comité de conformité de la convention d'Aarhus, tout en respectant leurs propres engagements internationaux au titre de la convention d'Aarhus et de l'état de droit;

Or. en

Amendement 156
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que le changement climatique menace les droits fondamentaux et le bien-être des enfants et des jeunes; relève la nécessité d'intégrer les droits de l'enfant et l'équité intergénérationnelle dans tous les aspects de la politique climatique, y compris l'adaptation, l'atténuation, les pertes et préjudices et le financement du climat;

Or. en

Amendement 157
Sirpa Pietikäinen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
18. ***souligne*** que l'Union est actuellement en passe de réduire ses émissions nettes de GES d'environ 54 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, si les États membres mettent pleinement en œuvre les mesures nationales existantes et prévues ainsi que les politiques de l'Union; invite les États membres à prendre les mesures nécessaires pour combler cet écart, et la Commission à prendre des mesures supplémentaires pour soutenir les États membres dans cet effort;	18. ***constate*** que l'Union est actuellement en passe de réduire ses émissions nettes de GES d'environ 54 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, si les États membres mettent pleinement en œuvre les mesures nationales existantes et prévues ainsi que les politiques de l'Union; invite les États membres à prendre les mesures nécessaires pour combler cet écart, et la Commission à prendre des mesures supplémentaires pour soutenir les États membres dans cet effort; ***souligne que l'Union doit intensifier son action en faveur du climat et parvenir à réduire ses émissions et à atteindre la neutralité climatique avant 2050, afin d'aligner ses politiques sur les données scientifiques indiquant que l'occasion pour garantir un avenir viable et durable***

pour tous est de plus en plus limitée;

Or. en

Amendement 158
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne que l'Union est actuellement en passe de réduire ses émissions nettes de GES d'environ 54 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, si les États membres mettent pleinement en œuvre les mesures nationales existantes et prévues ainsi que les politiques de l'Union; invite les États membres à prendre les mesures nécessaires pour combler cet écart, et la Commission à prendre des mesures supplémentaires pour soutenir les États membres dans cet effort;	18. souligne que l'Union est actuellement en passe de réduire ses émissions nettes de GES d'environ 54 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, si les États membres mettent pleinement en œuvre les mesures nationales existantes et prévues ainsi que les politiques de l'Union; ***constate toutefois avec inquiétude que les données préliminaires d'Eurostat indiquent que les émissions de l'Union ont augmenté de 1 % entre 2024 et 2025;*** invite les États membres à prendre les mesures nécessaires pour combler cet écart, et la Commission à prendre des mesures supplémentaires pour soutenir les États membres dans cet effort;

Or. en

Amendement 159
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Jorge Buxadé Villalba, Viktória Ferenc, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. Note que la baisse des émissions observée dans certains pays ou secteurs est le fruit de dynamiques économiques, technologiques, industrielles; insiste sur le fait qu'un objectif de réduction des

émissions doit nécessairement s'appuyer sur un plan d'action industriel, énergétique et commercial afin d'atténuer le plus possible ses incidences délétères sur l'emploi et la croissance;

Or. fr

Amendement 160
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que la réalisation de la neutralité climatique nécessite une approche neutre sur le plan technologique, qui s'appuie sur toutes les technologies à faibles émissions de CO_2 et à zéro émission de carbone disponibles; reconnaît, dans ce contexte, le rôle que l'énergie nucléaire peut jouer, aux côtés des énergies renouvelables, dans la décarbonation du système énergétique de l'Union, en fournissant une énergie de base stable et à faibles émissions de carbone et en facilitant l'intégration des sources renouvelables variables dans le réseau;

Or. en

Amendement 161
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. constate que plusieurs États membres maintiennent en service leurs centrales nucléaires existantes ou

investissent dans de nouvelles capacités nucléaires, y compris des petits réacteurs modulaires (PRM), dans le cadre de leurs plans nationaux en matière d'énergie et de climat; invite la Commission à veiller à ce que la législation de l'Union en matière d'énergie et de climat ainsi que les instruments de financement de l'Union respectent pleinement le droit de chaque État membre de fixer les conditions d'exploitation de ses ressources énergétiques, de choisir entre différentes sources d'énergie et d'arrêter la structure générale de son approvisionnement énergétique, y compris le choix de recourir à l'énergie nucléaire;

Or. en

Amendement 162
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que la transition climatique et énergétique de l'Union européenne s'appuie sur un bouquet énergétique diversifié associant les énergies renouvelables, l'énergie nucléaire et les mesures d'efficacité énergétique, en reconnaissant qu'aucune technologie ne peut, à elle seule, permettre d'atteindre la rapidité et l'ampleur requises pour la décarbonation; souligne que l'énergie nucléaire est une source d'énergie éprouvée et à faibles émissions de carbone qui contribue à la sécurité énergétique et réduit la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles importés;

Or. en

Amendement 163
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. souligne l'apparition des petits réacteurs modulaires (PRM) et d'autres technologies nucléaires de pointe comme moyen d'accélérer le déploiement d'une énergie à faible empreinte carbone et réglable, y compris dans des régions et des secteurs industriels qui n'étaient jusqu'alors pas desservis par des centrales nucléaires conventionnelles à grande échelle; invite la Commission à faciliter la normalisation et l'accélération des procédures d'autorisation des modèles de réacteurs modulaires de petite taille (PRM) dans toute l'Union, tout en respectant les normes les plus strictes en matière de sûreté nucléaire;

Or. en

Amendement 164
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. réaffirme que la transition climatique de l'Union doit rester neutre sur le plan technologique et s'appuyer sur la combinaison la plus rentable d'énergies renouvelables, d'énergie nucléaire, d'efficacité énergétique et de solutions de stockage afin de mettre en place un système énergétique fiable, abordable et sûr; met en garde contre les approches politiques qui risquent de cantonner le

choix à une seule voie technologique au détriment de la résilience globale du système;

Or. en

Amendement 165
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 septies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	18 septies. souligne que les instruments de politique climatique devraient être conçus de manière à être neutres sur le plan technologique et axés sur les résultats, en mettant l'accent sur des réductions mesurables des émissions plutôt que sur l'imposition de technologies spécifiques; estime que cette approche optimise le rapport coût-efficacité, encourage l'innovation et permet au marché de recenser les voies les plus efficaces vers la décarbonation;

Or. en

Amendement 166
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Viktória Ferenc, Jorge Buxadé Villalba, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19.

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'adoption de l'objectif climatique contraignant de l'Union à l'horizon 2040 fixé par l'acte modificatif de la loi européenne sur le climat;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 167
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'adoption de l'objectif climatique contraignant de l'Union à l'horizon 2040 fixé par l'acte modificatif de la loi européenne sur le climat;	19. se félicite de l'adoption de l'objectif climatique contraignant de l'Union à l'horizon 2040 fixé par l'acte modificatif de la loi européenne sur le climat; ***invite la Commission à veiller à ce que l'ensemble de la législation concernée soit rapidement modifiée afin de garantir son alignement sur cette trajectoire; met en garde contre le recours excessif aux marges de manœuvre pour atteindre les objectifs climatiques de l'Union, soulignant que tout retard dans la réduction des émissions a des conséquences concrètes, susceptibles de compromettre ces objectifs et de rendre la décarbonation future plus difficile;***

Or. en

Amendement 168
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'adoption de l'objectif climatique contraignant de l'Union à l'horizon 2040 fixé par l'acte modificatif de la loi européenne sur le climat;	19. se félicite de l'adoption de l'objectif climatique contraignant de l'Union à l'horizon 2040 fixé par l'acte modificatif de la loi européenne sur le climat; ***déplore que, selon le conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique, l'objectif fixé pour 2040 ne soit pas suffisant pour permettre à l'Union d'atteindre sa part de réduction des émissions prévue par***

l'accord de Paris;

Or. en

Amendement 169
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
19. ***se félicite*** de l'adoption de l'objectif climatique contraignant de l'Union à l'horizon 2040 fixé par l'acte modificatif de la loi européenne sur le climat;	19. ***prend acte avec préoccupation*** de l'adoption de l'objectif climatique contraignant de l'Union à l'horizon 2040 fixé par l'acte modificatif de la loi européenne sur le climat;

Or. en

Amendement 170
Martin Hojsík, Sigrid Friis, Yvan Verougstraete

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. rappelle que, selon la loi européenne sur le climat, les actions de l'Union et des États membres devraient reposer sur le principe de précaution et le principe du «pollueur-payeur», établis dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et devraient également tenir compte du principe de «primauté de l'efficacité énergétique» de l'union de l'énergie et du principe consistant à «ne pas nuire» du pacte vert pour l'Europe;

Or. en

Amendement 171
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. s'inquiète profondément du fait que l'Union soit très loin de ses objectifs juridiquement contraignants visant à réduire les émissions nettes de GES de 90 % d'ici à 2040 et à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050, les projections relatives aux mesures actuelles et prévues ne permettant d'atteindre qu'une réduction de 69 % d'ici à 2040, et une réduction de 78 % d'ici à 2050[1 bis];
	[1 bis] Rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) nº 09/2025, «Monitoring report on progress towards the 8th EAP objectives 2025»

Or. en

Amendement 172
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. invite la Commission et les États membres à prendre des mesures d'urgence afin de combler l'écart entre les objectifs contraignants et les prévisions actuelles; appelle notamment à l'adoption d'un cadre ambitieux pour l'après-2030, compatible avec la réalisation de l'objectif de 90 % d'ici à 2040 et de l'objectif de neutralité climatique d'ici à 2050, conformément aux connaissances scientifiques;

Or. en

Amendement 173
Martin Hojsík, Sigrid Friis, Yvan Verougstraete

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. constate que le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» vise à garantir la cohérence entre les différentes politiques de l'Union;

Or. en

Amendement 174
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. réaffirme la nécessité d'intégrer l'ambition climatique dans l'ensemble des politiques européennes ainsi que dans les mesures destinées à les mettre en œuvre, et souligne que l'article 6, paragraphe 2 et l'article 6, paragraphe 4, de la loi européenne sur le climat imposent à la Commission d'évaluer si l'ensemble des mesures en vigueur, des projets de mesures et des propositions législatives, y compris les propositions budgétaires, sont compatibles avec les objectifs climatiques de l'Union; rappelle que, selon la loi européenne sur le climat, les actions de l'Union et des États membres devraient reposer sur le principe de précaution et le principe du «pollueur-payeur», établis dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et devraient également tenir

compte du principe de «primauté de l'efficacité énergétique» de l'union de l'énergie et du principe consistant à «ne pas nuire»;

Or. en

Amendement 175
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. souligne qu'un accès efficace à la justice en matière d'environnement, conformément à la convention d'Aarhus, est essentiel pour la réalisation des objectifs de l'accord de Paris; estime que l'Union et les États membres devraient montrer l'exemple en mettant en œuvre les conclusions et les recommandations du Comité d'examen du respect des dispositions de la convention d'Aarhus; souligne la nécessité pour la Commission, l'Union et les États membres de respecter leurs propres engagements internationaux au titre de la convention d'Aarhus et de l'état de droit;

Or. en

Amendement 176
Daniel Buda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les États membres et la Commission à veiller à ce que les plans nationaux en matière d'énergie et de climat	20. invite les États membres et la Commission à veiller à ce que les plans nationaux en matière d'énergie et de climat

et les stratégies à long terme des États membres prévoient des mesures et des moyens ***financiers suffisants*** afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030 et au-delà;

et les stratégies à long terme des États membres prévoient des mesures ***appropriées*** et des moyens ***financièrement viables*** afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030 et au-delà;

Or. en

Amendement 177
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
20. invite ***les États membres et*** la Commission à veiller à ce que les ***plans nationaux en matière d'énergie et de climat et les stratégies à long terme des États membres prévoient des*** mesures et ***des*** moyens financiers ***suffisants*** afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030 et au-delà;	20. invite la Commission à veiller à ce que les mesures ***supplémentaires*** et ***les*** moyens financiers ***mis en œuvre*** afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030 et au-delà ***ne nuisent pas à la compétitivité et à la stabilité sociale de l'Union***;

Or. en

Amendement 178
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les États membres et la Commission à veiller à ce que les plans nationaux en matière d'énergie et de climat et les stratégies à long terme des États membres prévoient des mesures et des moyens financiers suffisants afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030 et au-delà;	20. invite les États membres et la Commission ***à soumettre, et*** à veiller à ce que les plans nationaux en matière d'énergie et de climat et les stratégies à long terme des États membres prévoient des mesures et des moyens financiers suffisants afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030 et au-delà;

Or. en

Amendement 179
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les États membres et la Commission à veiller à ce que les plans nationaux en matière d'énergie et de climat et les stratégies à long terme des États membres prévoient des mesures et des moyens financiers suffisants afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030 et ***au-delà***;	20. invite les États membres et la Commission à veiller à ce que les plans nationaux en matière d'énergie et de climat et les stratégies à long terme des États membres prévoient des mesures et des moyens financiers suffisants afin d'atteindre les objectifs de l'Union pour 2030***, 2040*** et ***2050***;

Or. en

Amendement 180
Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne le potentiel inexploité de l'énergie géothermique pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et garantir la sécurité énergétique de l'Union, en fournissant une énergie renouvelable locale destinée au chauffage et à la décarbonation industrielle; déplore que l'Union risque de perdre sa position de chef de file au profit de ses concurrents mondiaux, en raison de l'insuffisance des mesures visant à réduire les risques, des obstacles au partage des données et de la complexité des procédures d'autorisation; invite la Commission à respecter son engagement de présenter un plan d'action spécifique en faveur de l'énergie

géothermique;

Or. en

Amendement 181
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite les États membres et la Commission à faire preuve d'un leadership particulier dans la perspective du prochain bilan mondial prévu en 2028, et à éviter toute situation dans laquelle l'Union ne serait pas en mesure de fixer un objectif clair pour sa contribution déterminée au niveau national avant l'échéance; souligne la nécessité pour l'Union de respecter les échéances fixées par la CCNUCC, afin de soutenir le processus de la CCNUCC et de montrer l'exemple au niveau international;

Or. en

Amendement 182
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer la diplomatie climatique de l'Union européenne en établissant un lien entre l'ambition climatique, la sécurité énergétique, la compétitivité industrielle, l'autonomie stratégique et le développement durable, en reconnaissant que la réduction de la dépendance vis-à-vis des combustibles

fossiles contribue à la fois aux objectifs climatiques, à la résilience économique et à la stabilité géopolitique;

Or. en

Amendement 183
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. exprime de grandes attentes concernant le futur cadre intégré européen pour la résilience climatique et la gestion des risques; demande qu'une proposition soit présentée en tenant compte de la réalité des risques climatiques auxquels l'Europe est confrontée dans un scénario de dépassement du seuil de 1,5 °C de réchauffement planétaire;

Or. en

Amendement 184
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Jorge Buxadé Villalba, Viktória Ferenc, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. Met l'accent sur la nécessité de simplifier les processus de la CCNUCC, notamment en allégeant les obligations des États membres en matière de rapports climatiques;

Or. fr

Amendement 185
Emma Wiesner, Martin Hojsík, Sigrid Friis

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne la nécessité de mettre en place un cadre européen solide pour l'après-2030, couvrant l'ensemble des politiques liées au climat, ainsi qu'une législation actualisée adaptée aux objectifs de l'Union pour 2040;

Or. en

Amendement 186
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. souligne l'importance stratégique de la région méditerranéenne pour l'action climatique, l'adaptation au changement climatique et la transition énergétique; appelle à un renforcement de la coopération de l'Union avec les partenaires du voisinage du Sud dans les domaines des énergies renouvelables, de l'électrification, de la résilience climatique, de la gestion durable de l'eau et du développement des industries vertes, en veillant à ce que cette coopération soit source d'avantages mutuels et de création de valeur locale;

Or. en

Amendement 187

Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. invite la Commission à présenter un train de mesures ambitieuses en matière de climat afin de mettre en œuvre l'objectif climatique de l'Union pour 2040;

Or. en

Amendement 188
Annalisa Corrado, Heléne Fritzon

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. invite la Commission à veiller à ce que les partenariats industriels internationaux, la coopération en matière de technologies propres et les partenariats relatifs aux matières premières stratégiques soient pleinement alignés sur les objectifs climatiques et contribuent à une transition mondiale juste et durable, tout en soutenant la création de valeur locale et le développement durable dans les pays partenaires;

Or. en

Amendement 189
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. fait ressortir la nécessité de relever les objectifs post-2030 en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique; invite la Commission et les États membres à accélérer les mesures visant à stimuler les investissements dans les énergies renouvelables;

Or. en

Amendement 190
Heléne Fritzon, Mohammed Chahim, Annalisa Corrado, Javi López, César Luena, Sakis Arnaoutoglou, Delara Burkhardt, Tiemo Wölken

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. reconnaît que le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE de l'UE) constitue une pierre angulaire de la politique climatique; exhorte la Commission et les États membres à continuer de soutenir un SEQE qui garantisse l'intégrité climatique et qui soit conforme aux objectifs climatiques de l'Union;

Or. en

Amendement 191
Alexandr Vondra
au nom du groupe ECR

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne l'importance d'un processus décisionnel fondé sur la science; invite l'Union à renforcer ses échanges	21. souligne l'importance d'un processus décisionnel fondé sur la science ***et économiquement viable***; invite l'Union

avec ***les climatologues et*** la communauté scientifique au sens large;	à renforcer ses échanges avec la communauté scientifique au sens large ***ainsi qu'avec les représentants de l'industrie***;

Or. en

Amendement 192
Daniel Buda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne l'importance d'un processus décisionnel fondé sur la science***; invite l'Union à renforcer ses échanges avec les climatologues et la communauté scientifique au sens large***;	21. souligne l'importance d'un processus décisionnel fondé sur la science ***et sur des données probantes, tenant compte des effets environnementaux, économiques et sociaux***;

Or. en

Amendement 193
Lídia Pereira

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. reconnaît la vulnérabilité des économies européennes et mondiales face aux chocs liés aux prix de l'énergie et aux perturbations de l'approvisionnement, qui découlent de la dépendance à l'égard de la production de combustibles fossiles et de la volatilité des marchés pétroliers; souligne l'urgence structurelle d'accélérer la transition vers les énergies propres; souligne que la réduction de cette vulnérabilité nécessite non seulement le déploiement à grande échelle de technologies propres, mais aussi un engagement soutenu et à long terme en

faveur des conditions propices à l'innovation, notamment des investissements importants dans l'éducation, la recherche universitaire et le développement des capacités scientifiques et technologiques dans le domaine des énergies propres et de la décarbonation; invite l'Union et ses États membres à renforcer leur soutien aux chercheurs, aux universités et aux institutions de recherche œuvrant à la pointe des technologies propres, et à considérer la production, la transmission et la diffusion des connaissances dans ce domaine comme un investissement stratégique générant des retombées mesurables sur les plans économique, social et de sécurité; souligne qu'une économie véritablement résiliente est une économie fondée sur l'innovation, les compétences et les connaissances, et que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone doit s'accompagner d'efforts ciblés et dotés de ressources suffisantes pour développer le capital humain et institutionnel dont dépend cette transition;

Or. en

Amendement 194
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne le rôle du conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique (ESABCC), tel qu'établi par la loi européenne sur le climat; invite la Commission à justifier, dans les rapports d'analyse d'impact ou dans d'autres documents accessibles au public, les écarts par rapport aux avis de l'ESABCC et à aborder les compromis

politiques; invite en outre la Commission à garantir un financement suffisant pour l'ESABCC dans les prochaines propositions budgétaires afin de lui permettre de remplir son mandat légal;

Or. en

Amendement 195
Lynn Boylan, Catarina Martins, Jonas Sjöstedt, Emma Fourreau, Anja Hazekamp

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. attend avec impatience l'adoption prochaine de l'acte législatif sur l'économie circulaire; souligne, dans le rapport «Circularity Gap Report 2026» (Rapport sur l'écart de circularité 2026), que les indicateurs économiques conventionnels tels que le PIB mesurent l'activité et non le maintien ou l'érosion de la valeur, et qu'ils négligent par conséquent l'épuisement des ressources, la production de déchets, la sous-utilisation des ressources et l'épuisement des stocks inhérents à la gestion linéaire des matériaux, ce qui signifie que la perte structurelle de valeur reste largement invisible dans la prise de décision économique;

Or. en

Amendement 196
Marie-Luce Brasier-Clain, Mathilde Androuët, Anne-Sophie Frigout, Valérie Deloge, Viktória Ferenc, Jorge Buxadé Villalba, Barbara Bonte

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*

21 bis. Rappelle que, lors de la COP28, 25 pays avaient publié une déclaration visant à tripler la capacité nucléaire mondiale d'ici à 2050; souligne que, après la COP29, le nombre de pays signataires s'est élevé à 31; se félicite que 7 nouveaux pays (notamment la Chine, le Brésil, l'Italie et la Belgique) aient officialisé leur adhésion lors du Sommet sur l'énergie nucléaire à Paris du 11 mars 2026 [1 a]***;***

1 bis

https://presse.economie.gouv.fr/sommet-pour-lenergie-nucleaire-38-pays-en-faveur-du-triplement-des-capacites-dici-2050/

Or. fr

Amendement 197
Jessica Polfjärd

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission à veiller à ce que les instruments de financement de l'Union européenne, notamment «Horizon Europe» et le Fonds pour l'innovation, restent ouverts, à égalité de conditions, à la recherche, au développement et au déploiement des technologies nucléaires, y compris les petits réacteurs modulaires, au même titre que les technologies renouvelables et autres technologies à faibles émissions de CO_2, conformément au principe de neutralité technologique;

Or. en

Amendement 198
Daniel Buda

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. reconnaît la contribution de l'énergie nucléaire à la décarbonation, à la sécurité énergétique et à la fourniture d'une électricité stable, abordable et à faible empreinte carbone, et réaffirme le droit des États membres de définir leur propre bouquet énergétique, conformément au principe de neutralité technologique et en fonction de leur situation nationale;

Or. en

Amendement 199
Lídia Pereira

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. souligne le rôle stratégique des marchés publics en tant que levier puissant pour accélérer la décarbonation et faire progresser à la fois les programmes d'atténuation et d'adaptation; invite l'Union et ses États membres à veiller à ce que les critères environnementaux et climatiques soient intégrés de manière systématique et ambitieuse dans les procédures de marchés publics, en établissant des normes claires qui favorisent des solutions à faible empreinte carbone, efficaces sur le plan énergétique et résilientes face au changement climatique dans tous les secteurs des dépenses publiques; souligne que les cadres de passation de marchés doivent non

seulement définir les critères appropriés, mais aussi être suffisamment souples et adaptables pour répondre au rythme et à l'ampleur de la transition vers les énergies propres, en supprimant les charges administratives inutiles et en accélérant les délais d'investissement sans pour autant compromettre la qualité ni la responsabilité; invite instamment la Commission à réexaminer les règles existantes en matière de marchés publics afin de recenser et d'éliminer les obstacles qui ralentissent le déploiement des technologies propres et des infrastructures liées au climat, et à mettre en place des procédures accélérées spécifiques pour les projets présentant des avantages avérés sur le plan climatique et environnemental;

Or. en

Amendement 200
Pär Holmgren

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. souligne qu'à l'heure où l'instabilité géopolitique s'accroît et où les marchés de l'énergie sont volatils, la décarbonation est un puissant moteur d'autonomie stratégique et de compétitivité économique pour l'Union; rappelle que cela est reconnu dans le pacte pour une industrie propre et son objectif de réunir l'action climatique et la compétitivité dans une stratégie globale;

Or. en